

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, April 16, 2024

The Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament met this day at 9:33 a.m. [ET], pursuant to rule 12-7(2)(a), to consider possible amendments to the Rules, and pursuant to rule 12-7(2)(c), to consider the orders and practices of the Senate and the privileges of Parliament.

Senator Diane Bellemare (Chair) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Good morning. Welcome to the Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament. My name is Diane Bellemare, and I'm a senator from Quebec. I'm the chair of this committee. As usual, we'll go around the table, starting to my right.

[*English*]

Senator Cordy: I'm Jane Cordy. I'm a senator from Nova Scotia.

Senator Oh: Senator Oh from Ontario.

Senator Woo: Yuen Pau Woo, British Columbia.

[*Translation*]

Senator Saint-Germain: Raymonde Saint-Germain from Quebec.

[*English*]

Senator Black: Rob Black, Ontario.

Senator M. Deacon: Marty Deacon, Ontario, replacing Senator Busson.

Senator Omidvar: Ratna Omidvar, Ontario.

Senator MacDonald: Michael MacDonald, Nova Scotia.

Senator Batters: Denise Batters, Saskatchewan, deputy chair of the committee.

[*Translation*]

The Chair: Welcome, everyone. We'll start with a few introductory remarks, but, if you don't mind, given that we're talking about the structure and mandates of committees, and given that we have the clerk responsible for that whole sector here with us, I'd like to invite her to sit at the table with us. If we have question, she can answer them. Is everyone okay with that?

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 16 avril 2024

Le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement se réunit aujourd'hui, à 9 h 33 (HE), conformément à l'article 12-7(2)a) du Règlement, pour étudier des amendements possibles au Règlement et, conformément à l'article 12-7(2)c) du Règlement, pour étudier des ordres et pratiques du Sénat et les priviléges parlementaires.

La sénatrice Diane Bellemare (présidente) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Bonjour. Bienvenue au Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement. Je m'appelle Diane Bellemare et je suis une sénatrice du Québec. Je suis la présidente de ce comité. Nous allons commencer par faire le tour de table habituel, en commençant par ma droite.

[*Traduction*]

La sénatrice Cordy : Je suis la sénatrice Jane Cordy, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Oh : Sénateur Oh, de l'Ontario.

Le sénateur Woo : Yuen Pau Woo, de la Colombie-Britannique.

[*Français*]

La sénatrice Saint-Germain : Raymonde Saint-Germain, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Black : Rob Black, de l'Ontario.

La sénatrice M. Deacon : Marty Deacon, de l'Ontario. Je remplace la sénatrice Busson.

La sénatrice Omidvar : Ratna Omidvar, de l'Ontario.

Le sénateur MacDonald : Michael MacDonald, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Batters : Denise Batters, de la Saskatchewan, vice-présidente du comité.

[*Français*]

La présidente : Bienvenue, tout le monde. Nous allons commencer par certains petits commentaires préalables, mais d'abord, si vous acceptez mon idée, comme nous allons parler de la structure et des mandats des comités et comme nous avons parmi nous la greffière responsable de tout ce secteur, j'aimerais l'inviter à s'asseoir autour de la table avec nous. Si nous avons

Hon. Senators: Yes.

The Chair: I would invite Shaila Anwar to join us at the table. If we have questions, she can answer them. I'll start by saying that we're dealing with an important topic today, one that will likely require more than one meeting. We're going to talk about rule 12-7, which describes all the Senate committees. We'll be discussing the structure and mandate of those committees. This is something we look at regularly, and, as you know, the structure and mandates of Senate committees have evolved organically over the years. Changes have been made, but those changes have been minor. Mostly, we've added committees.

A lot of work has been done on this since 2000. In 2002, for example, the rules committee at the time, under the Hon. Jack Austin as chair and the Hon. Terry Stratton as vice-chair, undertook a large-scale study of committees and their structure. It studied their size, their calendar and their mandates, but few of its recommendations were accepted, other than those about adding committees. The Rules as a whole were also revised between 2010 and 2012, but no changes were made to rule 12-7. In 2016 and 2017, when the Special Committee on Senate Modernization was active, a subcommittee analyzed the whole issue of committees. Again, no changes were made as a result of that committee's work.

During the pandemic, somewhat informal discussions occurred among certain senators. These discussions were initiated by Senator Forest-Niesing, who's no longer with us. The discussions resulted in a number of documents that we tabled in 2022. They're in our shared documents. Lastly, in 2022, we examined rule 12-7 to make stylistic changes to the Rules. We recently brought in a few witnesses to help us take certain elements into consideration in our study of committees' mandates.

Before I go any further —

[*English*]

I would like to stress the fact that, as you know, our deliberations are televised; that is a novelty because usually all of the sessions done on the study of our Rules in the past were not. Now it is televised. Even when boards or in enterprise they do those kinds of meetings, they usually do it behind closed doors, but we are open.

des questions, elle pourra y répondre. Est-ce que tout le monde est d'accord avec cette suggestion?

Des voix : Oui.

La présidente : J'invite Mme Shaila Anwar à venir s'asseoir avec nous; si nous avons des questions, elle pourra y répondre. En guise d'introduction, je voudrais d'abord dire que nous aborderons un sujet important aujourd'hui, qui nécessitera sûrement plus d'une réunion. Nous abordons en effet l'article 12-7 du Règlement, qui décrit l'ensemble des comités du Sénat. Nous allons discuter des mandats et de la structure de ces comités. Cette question a été étudiée régulièrement et, comme vous le savez, les mandats et la structure des comités du Sénat ont évolué de façon organique au cours des années. Des changements ont été faits, mais ces changements étaient mineurs — on a surtout ajouté des comités.

Beaucoup de travaux ont été faits sur le sujet depuis l'an 2000. En 2002, par exemple, le Comité du Règlement de l'époque, dont le président était l'honorable Jack Austin et le vice-président était l'honorable Terry Stratton, avait entrepris d'étudier toute la question des comités et de leur structure. Ils ont étudié la taille, le calendrier et les mandats, mais peu de recommandations ont été retenues, à l'exception de celles qui avaient trait à l'ajout de comités. Entre 2010 et 2012, il y a eu aussi une révision de l'ensemble du Règlement, mais pas de changements à l'article 12-7. En 2016 et 2017, à l'époque du Comité spécial sur la modernisation du Sénat, un sous-comité a analysé la question des comités. Encore là, aucun changement n'a été apporté à la suite des travaux de ce comité.

Pendant la pandémie, des discussions plutôt informelles ont eu lieu entre certains sénateurs — elles avaient été lancées par la sénatrice Forest-Niesing, qui n'est plus avec nous maintenant. Ces discussions ont donné naissance à plusieurs documents que nous avons déposés en 2022 et qui font partie de nos documents partagés. Enfin, en 2022, on a examiné l'article 12-7 pour faire des modifications stylistiques au Règlement. Enfin, nous avons entendu récemment quelques témoignages pour nous aider à prendre en considération certains éléments dans notre étude des mandats des différents comités.

Avant d'aller plus loin —

[*Traduction*]

J'aimerais insister sur le fait que, comme vous le savez, nos délibérations sont télévisées; c'est une nouveauté parce qu'habituellement, toutes les séances antérieures consacrées à l'étude de notre Règlement ne l'étaient pas. C'est maintenant télévisé. Même quand les conseils d'administration ou les entreprises tiennent ce genre de réunions, ils le font habituellement à huis clos, mais nous siégeons en public.

I invite each member of this committee to remember that. To this effect, because we are televised, sometimes our deliberations are not transcribed right away. Some journalists who may listen to us — because personally I speak French, I speak English, I go back and forth and sometimes it might be difficult to follow me — I would like to correct some impression that some journalists might have had from what I said at the last meeting.

When we were speaking of the ideal size of committee, I did refer to scientific studies which analyzed the optimal size of management boards in enterprises and in central banking because I was looking at central banking. These studies refer to the possibility in large groups of discouraging some members to prepare their file because in large groups — as you know — sometimes you cannot express yourselves and after some time you are discouraged by that.

An economist who did study the psychology — even though it is not their field — of members in committee stressed the fact that, in large numbers, some members do not participate. They call this phenomenon the free rider. Economists always like to do that kind of thing. By saying that, I did not want to say that senators were free riders, even though some journalists may have interpreted it that way. I wanted to correct that.

Senator Saint-Germain: Thank you, Madam Chair.

I always like, when a senator or a witness refers to a study, to have referral of the study. I would appreciate it if you would give us these references so we can consult the whole study and make our own appreciation.

The Chair: I'm sorry?

Senator Saint-Germain: You referred to some studies, and I would like to have the references to these studies.

The Chair: Perfect. Thank you.

Senator Batters: Just on that, that is something that I asked for, actually, last week in questioning it. It hasn't been provided yet?

The Chair: I can provide it right now if you want. May I do it when we have a break? I just forgot about it.

Senator Batters: Sure.

J'invite donc tous les membres du comité à ne pas oublier cela. À cet égard, comme nous sommes télévisés, il arrive que nos délibérations ne soient pas transcris immédiatement. Certains journalistes qui nous écoutent peut-être... parce que, personnellement, étant bilingue, je passe d'une langue à l'autre, et il peut parfois être difficile de me suivre. Bref, j'aimerais corriger une impression que certains journalistes ont peut-être eue à la suite de ce que j'ai dit lors de la dernière réunion.

Lorsque nous parlions de la taille idéale des comités, j'ai fait référence à des études scientifiques ayant analysé la taille optimale des conseils de gestion dans les entreprises et les banques centrales parce que je me penchais sur le système bancaire central. Ces études révèlent que, lorsqu'un groupe est trop grand, certains membres pourraient être dissuadés de préparer leur dossier parce que, dans les grands groupes — comme vous le savez —, il arrive parfois que les gens ne puissent pas s'exprimer, ce qui, après un certain temps, devient décourageant.

Un économiste qui a étudié la psychologie de gens qui siègent à des comités — même si ce n'est pas son domaine de spécialité — a souligné que certains membres ne participent pas lorsqu'il y a un trop grand de personnes. C'est qu'on appelle le phénomène du resquilleur. Les économistes aiment toujours faire ce genre de choses. Or, en disant cela, je ne voulais pas insinuer que les sénateurs étaient des resquilleurs, même si certains journalistes l'ont peut-être interprété de cette façon. Je tenais donc à faire cette rectification.

La sénatrice Saint-Germain : Je vous remercie, madame la présidente.

Lorsqu'un sénateur ou un témoin évoque une étude, j'aime toujours qu'on nous donne la référence à l'étude en question. Je vous saurais gré de nous fournir ces références afin que nous puissions consulter l'ensemble de l'étude et nous faire notre propre idée.

La présidente : Pardon?

La sénatrice Saint-Germain : Vous avez parlé de certaines études, et j'aimerais avoir les références à ces études.

La présidente : Parfait. Je vous remercie.

La sénatrice Batters : À ce propos, c'est en fait quelque chose que j'ai demandé la semaine dernière, durant la période des questions. Rien n'a pas encore été fourni?

La présidente : Je peux vous fournir l'information tout de suite, si vous le voulez. Puis-je le faire pendant la pause? C'est un simple oubli de ma part.

La sénatrice Batters : Oui, bien sûr.

The Chair: I have it here, and I will forward it when we break. You will have it in the second part of the meeting.

[*Translation*]

In closing, I just want to say that, even though our committee system works relatively well, there's no reason not to try revising our rules. All institutions rethink how they operate. Our deliberations happen in committee. We spend a lot of time here, but some things have changed in recent years, as everyone is well aware.

For starters, the Senate has changed. It's no longer bipartisan; it now has several groups. These structural changes can have repercussions on our work in committee, so it behooves us to adapt our rules accordingly.

The economy has also changed a lot over the years. Our committee system has changed very little compared to the phenomenal changes that have taken place in our economy and the way we do things.

Today, we're looking at rule 12-7, which covers committee structures and mandates. Initially, I intended to start with committee structure, but for the sake of efficiency, I think it would be better to start with committee mandates because the sixth report and the testimony we've heard from committee chairs and vice-chairs have more to do with committee mandates than their structure.

We'll start with that because we'll go through each committee one by one, as described in rule 12-7. However, I think the main question we need to ask ourselves is this: Do our standing committees, particularly the thematic ones, all cover topics that are relevant right now?

[*English*]

In other words, are our thematic committees today broad enough to cover all the important topics for Canadians and for our parliamentary work? We have different kinds of committees, but do they enable us to attack what concerns Canadians and the problems with respect to our own provinces and for minority groups?

This is the question we must keep in mind, even though we should maybe add some committees, and the proposition has been made many times in the Senate. For instance, a committee was requested on human capital, human resources and so forth. However, we are limited in our own time as senators, and we

La présidente : J'ai la référence ici, et je vous la transmettrai durant la pause. Vous l'aurez au cours de la deuxième partie de la réunion.

[*Français*]

En terminant, j'aimerais dire que même si notre système de comités fonctionne plutôt bien, il est normal que l'on tente de réviser nos règles. Toutes les institutions revoient leur façon de faire. Nous sommes dans un contexte où nos délibérations se font en comité. Nous y passons beaucoup de temps, mais certaines choses ont changé au cours des dernières années, et tout le monde en est bien conscient.

D'abord, le Sénat a changé. Il n'est plus bipartisan et il compte plusieurs groupes. Ces changements au sein de notre propre structure peuvent avoir des répercussions sur nos travaux en comité, et il est intéressant d'adapter nos règles en conséquence.

Par ailleurs, l'économie a beaucoup changé au fil des années, alors que notre système de comités, lui, a peu changé, comparativement aux changements phénoménaux qui se sont produits dans notre économie et nos façons de faire.

Aujourd'hui, nous abordons l'article 12-7 du Règlement, qui porte sur les mandats et les structures des comités. Au début, je croyais qu'on commencerait par la structure des comités. Cependant, par souci d'efficacité, j'en suis arrivée à la conclusion qu'il valait mieux commencer par les mandats des comités, puisque le sixième rapport et les témoignages que nous ont faits les différents présidents et vice-présidents des comités portaient surtout sur les mandats, et moins sur la structure des comités.

Nous allons commencer par cet élément, puis nous examinerons les comités un à un, comme ils sont décrits à l'article 12-7. Toutefois, je crois que la grande question que nous devons nous poser est celle-ci : nos comités permanents, particulièrement les comités thématiques, couvrent-ils tous les thèmes importants actuellement?

[*Traduction*]

Autrement dit, nos comités thématiques sont-ils aujourd'hui suffisamment vastes pour couvrir tous les sujets qui revêtent une importance pour les Canadiens et pour nos travaux parlementaires? Nous avons différents types de comités, mais nous permettent-ils de nous attaquer aux préoccupations des Canadiens et aux problèmes qui touchent nos propres provinces et les groupes minoritaires?

C'est la question que nous devons garder à l'esprit, même si nous devons peut-être ajouter des comités, et la proposition a été faite à maintes reprises au Sénat. Par exemple, on a demandé un comité sur le capital humain, les ressources humaines, etc. Cependant, le temps dont nous disposons en tant que sénateurs

have to take into consideration the optimal tasks for us to do optimal work.

With that in mind, I would take some questions. You have received or you have with you rule 12-7. We will go paragraph by paragraph to introduce the comments made by our witnesses in the previous weeks and months.

Are there any comments on the big question? Do you think we cover everything? Do you have something to say right now?

If not, we will go to rule 12-7. As you see the rule, the big title is, “Standing Committees of the Senate.” In the rule, as you read it, there is no paragraph explaining the category of committees we have; we list them all. Rule 12-7(1) refers to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration. This is more of a managerial committee; four of them are listed in a row in our Rules — Rule 12-7(2) shows the Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament; rule 12-7(3) shows the Standing Committee on Ethics and Conflict of Interest for Senators; the fourth one, rule 12-7(4), refers to the Standing Committee on Audit and Oversight.

For these committees, we do not need to revise their mandates. They have been revised, and we did not hear from the chairs of those committees. It’s okay; some of them are new. They changed through time to accommodate the questioning or our reality in the management of the Senate.

This brings us to the fifth paragraph, which is rule 12-7(5), which is the first permanent, thematic committee, the Standing Senate Committee on Official Languages, and it states, “. . . to which may be referred matters relating to official languages generally.” In our deliberations, there was nothing specific about this committee, so we will go to others.

We turn to rule 12-7(6), the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade. In our deliberations, a letter was addressed to us from the chair of this committee, Senator Boehm. He asked us to change the title of this committee and to include “development.” The request was to have it read, “the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, International Trade and Development.” That is one thing. Second, others were questioning human rights at the international level as well. Some questions were asked about that.

est limité, et nous devons tenir compte des tâches optimales pour faire un travail optimal.

Cela étant dit, je suis prête à entendre vos questions. Vous avez reçu ou vous avez avec vous l’article 12-7 du Règlement. Nous allons procéder paragraphe par paragraphe pour présenter les observations formulées par nos témoins au cours des semaines et des mois précédents.

Y a-t-il des commentaires sur la grande question? Pensez-vous que nous couvrons tout? Avez-vous quelque chose à dire pour l’instant?

Sinon, nous allons passer à l’article 12-7 du Règlement. Comme vous pouvez le voir dans le Règlement, le titre principal est « Comités permanents du Sénat ». Le Règlement, dans sa version actuelle, ne contient pas de paragraphe expliquant la catégorie de comités que nous avons; nous ne faisons que les énumérer. L’article 12-7(1) porte sur le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l’administration; il s’agit plutôt d’un comité de gestion. Ainsi, quatre comités sont énumérés l’un après l’autre dans notre Règlement — l’article 12-7(2) mentionne le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement; l’article 12-7(3) indique le Comité permanent de l’éthique et des conflits d’intérêts des sénateurs; le quatrième, l’article 12-7(4), renvoie au Comité permanent de l’audit et de la surveillance.

Pour ces comités, nous n’avons pas besoin de réviser les mandats. Ils ont déjà été révisés, et les présidents de ces comités ne nous ont rien signalé. Il n’y a donc pas de problème; certains de ces comités sont nouveaux. Ils ont changé au fil du temps pour tenir compte des questions ou de notre réalité concernant la gestion du Sénat.

Cela nous amène au cinquième paragraphe, soit l’article 12-7(5) du Règlement, qui porte sur le premier comité thématique permanent, à savoir le Comité sénatorial permanent des langues officielles, qui, comme on peut le lire, « [...] peut être saisi de toute question concernant les langues officielles en général. » Dans nos délibérations, il n’y avait rien de précis au sujet de ce comité. Nous allons donc passer aux autres.

Nous en sommes à l’article 12-7(6) du Règlement, soit le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international. Au cours de nos délibérations, le président du comité, le sénateur Boehm, nous a adressé une lettre pour nous demander de changer le titre de ce comité et d’y inclure le mot « développement ». Le titre proposé se lirait donc comme suit : « le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, du commerce international et du développement ». Voilà pour le premier point. Deuxièmement, d’autres sénateurs se sont également demandé s’il fallait ajouter les droits de la personne à l’échelle internationale. Il y a eu des questions à ce sujet.

First, do you agree that we add the term “development” to this mandate?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Batters: What is the main purpose of adding that? Isn’t that something that is generally considered to be within the scope of that committee anyway? Have they found that that is something that is —

The Chair: He explained it. I don’t have the letter with me, but he came to the committee. They wanted to do have not only the relations but the idea of development. We have a department that does development. They go to some countries and have an exchange to help some countries to develop.

Senator Batters: Sure, yes. But we have many departments. We do not necessarily have a committee dealing with every specific one of them set out.

The Chair: It is to be more precise. The chair is not with us here today. I cannot argue for the chair of this committee, but they were there. We questioned him. It was a demand that came from the whole Foreign Affairs and International Trade Committee.

Senator Woo: Yes, I am a member of the committee. He consulted with all of the committee members. We agreed unanimously on this proposed change.

It reflects a desire to give more emphasis to the issues of international development, somewhat in parallel with the merger of the Department of Foreign Affairs and International Trade with the Canadian International Development Agency, or CIDA, a number of years ago.

Senator Boehm, himself, of course, was a former deputy minister for development, so he brings that perspective and has, since his time as chair, introduced a greater attention to issues of development it is fair to say than may have been present under previous chairs. It is not to criticize previous chairs but just to say that with different chairs there are different emphases that can be brought to the committee.

By putting “development” explicitly into the name of the committee, it encourages all chairs of whatever backgrounds to remember that development is also part of the mandate of that committee.

Senator Batters: I have a question given what Senator Woo just said.

Did you say that the development agency is now part of the foreign affairs department?

Tout d’abord, êtes-vous d’accord pour que nous ajoutions le terme « développement » à ce mandat?

Des voix : D'accord.

La sénatrice Batters : Quel est le but principal de cet ajout? N'est-ce pas une notion qui est généralement considérée comme faisant partie du mandat de ce comité de toute façon? Ont-ils constaté que c'est quelque chose qui est...

La présidente : Le sénateur Boehm l'a expliqué. Je n'ai pas la lettre avec moi, mais il est venu témoigner devant nous. Les membres de son comité voulaient que le mandat englobe non seulement les relations, mais aussi l'idée du développement. Nous avons un ministère qui s'occupe de développement. Ses représentants vont dans certains pays et discutent de la façon de contribuer à leur développement.

La sénatrice Batters : Oui, bien sûr, mais il y a beaucoup de ministères. Nous n'avons pas nécessairement un comité consacré à chacun d'eux.

La présidente : C'est pour être plus précis. Le président de ce comité-là n'est pas avec nous aujourd'hui. Je ne peux pas parler pour lui, mais d'autres sénateurs étaient là. Nous l'avons interrogé. C'était une demande faite par l'ensemble du comité des affaires étrangères et du commerce international.

Le sénateur Woo : Oui, je suis membre du comité. Le président a consulté tous les sénateurs qui y siègent. Nous nous sommes entendus à l'unanimité sur la modification proposée.

Ce changement témoigne de la volonté de mettre davantage l'accent sur les questions de développement international, un peu en parallèle avec la fusion du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international avec l'Agence canadienne de développement international, ou ACDI, il y a quelques années.

Le sénateur Boehm, bien sûr, a lui-même été sous-ministre du Développement. Il apporte donc cette perspective et, depuis qu'il est président, il a accordé plus d'attention aux questions de développement que les présidents avant lui; on peut le dire sans se tromper. Il ne s'agit pas de critiquer les anciens présidents, mais simplement de reconnaître que chaque président peut mettre l'accent sur différents dossiers dans le cadre des travaux du comité.

La mention explicite du mot « développement » dans le nom du comité encourage tous les présidents, peu importe leur parcours, à se rappeler que le développement fait également partie du mandat du comité.

La sénatrice Batters : J'ai une question à propos de ce que le sénateur Woo vient de mentionner.

Avez-vous bien dit que l'agence de développement fait maintenant partie du ministère des Affaires étrangères?

Senator Woo: Yes, they merged, CIDA.

Senator Batters: It does not seem to prevent them from doing anything.

Senator Woo: Correct. They call themselves Global Affairs Canada now rather than the Department of Foreign Affairs and International Trade and Development. We could well have made a proposal to change the committee to Global Affairs. We could quibble about language.

All I would say is that this issue was discussed. There was an email poll of all committee members, and there was unanimous agreement.

Senator Ringuette: With a view to looking forward and modernizing the title of our committee, I would agree that the title should be “Global Affairs,” and within that mandate you would have trade and development. It should also include human rights, which is a major issue. If we had “development,” which I agree with, it is also a parallel with human rights. I would support a committee on global affairs that would include trade, relations, development and human rights. I find that would be more of a topic in today’s language and perspective of this group.

[Translation]

The Chair: Before we go any further, I just want to make it clear that what we’re doing today is going over what we heard. Based on that, we’ll table a rewritten version of rule 12-7. I feel that’s how we should proceed. Today, we’re going over the information and listening, and then people can make suggestions. That’s how we’re going to proceed.

[English]

Senator Yussuff: In regard to the recommendation, it is quite appropriate for many reasons, one, obviously the chair on behalf of the committee made the recommendation. In the context of the Senate always trying to figure out where things go when they come to the Senate, this makes it explicit: It goes to this committee because it is in the mandate. Equally, adding international human rights is also in my view — because, quite often, there is a debate about who would hear that issue? Where would we send it if we were to take it up?

Le sénateur Woo : Oui, il y a eu une fusion avec l’ACDI.

La sénatrice Batters : Cela ne semble pas les empêcher de faire quoi que ce soit.

Le sénateur Woo : C’est exact. Le ministère s’appelle maintenant Affaires mondiales Canada, plutôt que le ministère des Affaires étrangères, du Commerce international et du Développement. Nous aurions très bien pu proposer de remplacer le nom du comité par « affaires mondiales ». Nous pouvons toujours ergoter sur le choix des mots.

Tout ce que je peux dire, c’est que cette question a fait l’objet de discussions. Il y a eu un sondage par courriel auprès de tous les membres du comité, et ils étaient tous d’accord.

La sénatrice Ringuette : Pour ce qui est de l’avenir et de la modernisation du titre de notre comité, je suis d’accord pour dire que le nom devrait être « affaires mondiales » et que le commerce et le développement feraient partie de ce mandat. Cela devrait aussi inclure les droits de la personne, ce qui est un enjeu majeur. Si nous ajoutions le mot « développement », ce sur quoi je suis d’accord, il y aurait aussi un parallèle avec les droits de la personne. Je serais en faveur d’un comité des affaires mondiales qui engloberait le commerce, les relations, le développement et les droits de la personne. Je trouve que cela correspondrait davantage au langage d’aujourd’hui et à la perspective actuelle de ce groupe.

[Français]

La présidente : J’aimerais préciser, avant d’aller plus loin, qu’aujourd’hui, nous faisons un tour de table sur ce que nous avons entendu. En fonction de ce tour de table, nous déposerons une réécriture de l’article 12-7. C’est comme cela que je crois que nous devrions procéder. Aujourd’hui, on fait un tour de table et on écoute, puis on fera des propositions. C’est de cette manière que nous progresserons.

[Traduction]

Le sénateur Yussuff : En ce qui concerne la recommandation, elle est tout à fait appropriée pour de nombreuses raisons, la première étant, évidemment, que le président a fait la recommandation au nom du comité. Dans le contexte du Sénat, où nous essayons toujours de déterminer à quel comité renvoyer un dossier qui arrive au Sénat, cette modification rend les choses explicites : telle ou telle question sera renvoyée à ce comité parce que cela fait partie de son mandat. Dans le même ordre d’idées, l’ajout des droits internationaux de la personne est également, à mon avis... parce que, très souvent, il y a un débat sur la question de savoir qui se pencherait là-dessus. Où enverrions-nous ce dossier si nous devions nous en occuper?

The more we can make it explicit for committees in their mandate makes it easier for all of us to understand. Equally, when we sign up to serve on a committee, we also know what to expect in regard to the committee's mandate. It also deals with the reality that we do not have to create new committees or other subcommittees to deal with issues if the committee has a broad enough mandate to fulfill those responsibilities.

At the end of the day, also when you look at the House and you look in our Senate — we are looking at other places as we try to understand how we can better structure our committees to perform the responsibilities of the Senate — there are a lot of questions we could probably resolve where we can do things better. It would also mean having to broaden or lessen the scope of the mandate the committee has.

In my view, this is a thoughtful recommendation. Equally, it would be a better way for the committee to clearly know those issues when they arise, whether it is through legislation or other recognition of a private member's bill. They would go to the committee for deliberations and a recommendation for us to deal with coming out of the committee. It is appropriate in my view and makes a lot of political sense but, equally, a practical sense for us to function knowing clearly what the mandate is.

Senator Omidvar: I support changing the name of the committee from Foreign Affairs and International Trade and adding the word "development" because it is more precise. I am not keen on changing the name of the committee to "Global Affairs." I am not keen on committees following the political inclinations of one government. The next government will come and make it something else; I would rather stick to unknitting.

I am concerned about adding "human rights" for a simple reason. I believe that if you excavate international human rights from the Standing Senate Committee on Human Rights, it possibly spells the death knell of the committee because its mandate would be severely hampered. What do we then do with human rights of Canadians? Would that then go to Social Affairs, burdening it further? We have to look at the implications of the workload before we make these decisions.

Senator Batters: Yes, I agree about the "Global Affairs." Different governments change the title of departments all the time, and I don't think that should be something that leads to a change in the name of Senate committees which may have existed for many decades for good reason.

Plus nous pouvons rendre explicite le mandat des comités, plus il sera facile pour nous tous de le comprendre. En outre, lorsque nous nous engageons à siéger à un comité, nous savons à quoi nous attendre en ce qui concerne le mandat du comité. Par ailleurs, cela nous évite d'avoir à créer de nouveaux comités ou d'autres sous-comités pour traiter de ces questions si le comité a un mandat suffisamment large pour s'acquitter de ces responsabilités.

Au bout du compte, quand vous regardez la Chambre et notre Sénat — nous examinons d'autres endroits pour essayer de comprendre comment nous pouvons mieux structurer nos comités pour qu'ils remplissent les responsabilités du Sénat —, il y a beaucoup de questions que nous pourrions probablement résoudre pour mieux faire les choses. Cela voudrait dire également qu'il faudrait élargir ou réduire la portée du mandat du comité.

À mon avis, il s'agit d'une recommandation judicieuse. En même temps, ce serait une meilleure façon pour le comité de reconnaître clairement ces questions lorsqu'elles se présentent, que ce soit par l'entremise d'une mesure législative ou d'un projet de loi d'initiative parlementaire. Ces questions seraient renvoyées au comité pour qu'il en débatte et nous présente une recommandation. Selon moi, il est tout à fait approprié que nous sachions quel est le mandat, et c'est logique non seulement sur le plan politique, mais aussi sur le plan pratique.

La sénatrice Omidvar : J'appuie l'idée de modifier le nom du comité des affaires étrangères et du commerce international en y ajoutant le mot « développement » parce que c'est plus précis. Par contre, je ne suis pas prête à le rebaptiser « comité des affaires mondiales ». Je n'aime pas trop l'idée que les comités suivent les tendances politiques d'un gouvernement. Le prochain gouvernement qui entrera en fonction voudra, à son tour, faire autre chose; je préfère ne pas avoir à défaire ce qui a été fait.

Quant à l'ajout des mots « droits de la personne », j'ai des réserves pour une simple raison. À mon avis, si vous retirez les droits internationaux de la personne du mandat du Comité sénatorial permanent des droits de la personne, cela risque de sonner le glas du comité parce que son mandat serait gravement entravé. Que faisons-nous alors des droits fondamentaux des Canadiens? Est-ce le comité des affaires sociales qui en serait saisi, ce qui alourdirait encore plus son fardeau? Nous devons examiner les répercussions sur la charge de travail avant de prendre ces décisions.

La sénatrice Batters : Oui, je suis d'accord au sujet des mots « affaires mondiales ». Les gouvernements successifs changent constamment le titre des ministères, et je ne pense pas que cela devrait mener à un changement du nom des comités sénatoriaux, qui existent peut-être depuis de nombreuses décennies pour de bonnes raisons.

Also, I echo those comments about human rights. In fact, when we did this study, we had significant pushback including from the chair of the Human Rights Committee who didn't want there to be any idea — as I believe at least one member of the Foreign Affairs Committee had suggested — to potentially merge the mandate of the Human Rights Committee with the Foreign Affairs Committee. I am looking at page 13 of our report and it specifically states the pushback about that, and that would be something that would be detrimental to the Human Rights Committee itself. If we were to add that into the actual title, that could lead to further pushback down that way. Thank you.

Senator M. Deacon: Serving as a member on the Foreign Affairs Committee the last year or two, this was not a decision that was taken lightly. At the same time, we reviewed the foreign services machinery. We reviewed what we were doing and want to be doing. This was missing. The development aspect was missing in the descriptor of our name.

From the perspective of those who did a deep dive on the committee and the chair bringing it here, I would call it a combination of a few things happening at the same time. A freshening of what this committee means, the kinds of things we were dealing anyways or wishing to pursue, a variety of meaningful things to make this change.

[*Translation*]

Senator Mégie: I agree with Senator Omidvar's concerns about merging the human rights and foreign affairs committees. I think the human rights mandate should remain with the existing Senate committee. We shouldn't split it up and strip that part of the committee's role. The committee members may talk about international human rights violations, but what if the subject of human rights violations in Canada or in our institutions comes up? That shouldn't go to the Foreign Affairs Committee. It should go to the Human Rights Committee.

Senator Ringuette: The people at the table who have participated in parliamentary missions recognize that, if we add the word "development" —

[*English*]

— it's tied to human rights, democracy. It is also tied more and more to trade.

De plus, je me fais l'écho des observations concernant les droits de la personne. En fait, lorsque nous avons effectué cette étude, nous avons constaté beaucoup de résistance, notamment de la part de la présidente du comité des droits de la personne, qui était tout à fait contre l'idée de fusionner le mandat du comité des droits de la personne avec celui du comité des affaires étrangères — comme l'avait suggéré, je crois, au moins un membre du comité des affaires étrangères. Je regarde la page 13 de notre rapport, et on y mentionne précisément la résistance à cet égard; ce serait donc quelque chose qui nuirait au comité des droits de la personne lui-même. Si nous ajoutions ces mots au titre, il pourrait y avoir encore plus d'objections. Je vous remercie.

La sénatrice M. Deacon : En tant que membre du comité des affaires étrangères depuis un an ou deux, je peux dire que ce n'est pas une décision qui a été prise à la légère. En même temps, nous avons examiné le fonctionnement des services extérieurs. Nous avons passé en revue ce que nous faisions et ce que nous voulions faire. Cet aspect était un élément manquant. Rien dans le nom de notre comité ne faisait allusion au volet développement.

Du point de vue de ceux qui ont examiné à fond le comité et à la lumière de ce que le président a présenté ici, je dirais qu'il y a une combinaison de plusieurs choses qui se produisent en même temps. Il s'agit de mettre à jour le mandat de ce comité, en tenant compte du genre de questions dont nous nous occupons déjà ou que nous souhaitons aborder. Il y a toutes sortes de raisons importantes qui justifient cette modification.

[*Français*]

La sénatrice Mégie : Je suis d'accord avec les préoccupations de la sénatrice Omidvar sur la fusion des comités des droits de la personne et des affaires étrangères. Je pense que le mandat des droits de la personne devrait vraiment être circonscrit à ce comité sénatorial que l'on connaît déjà, sinon cela va diviser les choses et amputer le comité de son rôle. Les membres du comité vont peut-être parler de la violation des droits de la personne à l'échelle internationale, mais qu'arriverait-il si on parle d'atteinte aux droits de la personne au Canada ou dans nos institutions? Dans ce cas, cela ne devrait pas aller au Comité des affaires étrangères, mais plutôt au Comité des droits de la personne.

La sénatrice Ringuette : Les gens autour de la table qui ont participé à des missions parlementaires reconnaissent que si on ajoute le mot « développement » —

[*Traduction*]

... c'est lié aux droits de la personne, à la démocratie. C'est aussi de plus en plus lié au commerce.

Notwithstanding when we come to the discussion of other committees, we have to be consistent and recognize the holistic role of a certain subject. When we talk about foreign affairs, we talk about relations, trade, development and human rights. It's all complementary to the Canadian view of foreign affairs. This has nothing to do with the Human Rights Committee.

We want to do some spring cleaning and a refresher of our committee mandate. We will have to understand that maybe we will not always be in accordance, but at least we have to deal with what is happening in reality and put that reality into the sphere of our committee work. For me, yes, international development and human rights are part of the holistic approach with regard to foreign affairs.

[Translation]

The Chair: Our goal is to review our committees. We may therefore decide to merge committees or not. Time will tell. Right now, we're examining the issue so we can look at how we want all of our committees to adapt to deal with specific issues, such as human rights.

[English]

Senator MacDonald: I'm on the Foreign Affairs Committee and the steering committee of Foreign Affairs. We're getting off track here. It wasn't a very controversial move. There was a consensus around the table that we add that. We should leave it at that for now. If there's any other change, it will have to come back to the committee anyway.

The Chair: You agree to change it to "development"?

Senator MacDonald: Sure.

[Translation]

Senator Saint-Germain: I'd like to add my point of view to the conversation, and it's very close to Senator Yussuff's. The connection between human rights and foreign affairs often surfaces in our foreign affairs policy. As a group, we have to decide if and when to intervene when human right violations occur in other countries. That's all intrinsically linked.

As for human rights in Canada, I feel that's a transcendent theme that ties into several committees, such as legal and constitutional affairs, social affairs, agriculture, and national security and defence.

Nonobstant les discussions d'autres comités, nous devons être cohérents et reconnaître le rôle global d'un certain sujet. Quand on parle d'affaires étrangères, on parle de relations, de commerce, de développement et de droits de la personne. Tout cela est complémentaire à la vision canadienne des affaires étrangères. Cela n'a rien à voir avec le comité des droits de la personne.

Nous voulons faire un grand ménage du printemps et rafraîchir le mandat de notre comité. Il faut comprendre que nous ne serons peut-être pas toujours d'accord, mais nous devons à tout le moins tenir compte de ce qui se passe dans la réalité et l'intégrer dans le cadre des travaux de notre comité. Pour moi, oui, le développement international et les droits de la personne font partie de l'approche globale en matière d'affaires étrangères.

[Français]

La présidente : Notre objectif est de revoir nos comités. Il est donc possible que l'on décide de fusionner des comités ou de ne pas le faire. On verra par la suite. En ce moment, on fait le tour du sujet et cela nous permet de voir comment on fera évoluer l'ensemble de nos comités pour traiter de sujets précis, comme celui des droits de la personne.

[Traduction]

Le sénateur MacDonald : Je siège au comité des affaires étrangères et à son comité directeur. Nous commençons à nous écarter du sujet. Ce n'était pas une mesure très controversée. Il y a eu consensus autour de la table pour l'ajout de ce mot. Nous devrions en rester là pour l'instant. S'il y a d'autres modifications, elles devront être renvoyées à notre comité de toute façon.

La présidente : Vous êtes d'accord pour l'ajout du mot « développement »?

Le sénateur MacDonald : Bien sûr.

[Français]

La sénatrice Saint-Germain : J'aimerais ajouter mon point de vue à la conversation, et il est très lié à celui du sénateur Yussuff. Le lien entre les droits de la personne et les affaires étrangères, c'est très souvent dans notre politique en matière d'affaires étrangères. Il faut prendre une décision d'ensemble pour savoir si on intervient ou non, et à quel moment, face à une situation de violations des droits de la personne dans un autre pays. Tout cela est intrinsèquement lié.

Par ailleurs, en ce qui a trait à la question des droits de la personne au Canada, à mon avis, c'est un thème transcontinental qui touche plusieurs comités, comme les affaires juridiques et constitutionnelles, les affaires sociales, l'agriculture et la défense nationale et la sécurité.

I'm not here to win a popularity contest, but I believe that having a single committee address all human rights issues in Canada would limit the impact of and consideration given to what I believe is an important issue.

Personally, that's not a committee I would keep, but I know that's a minority opinion.

The Chair: If there are no further comments for now, I'll take that all under advisement. At our next meeting, we'll present a different name that I hope we can all agree on.

Is there anything else to add on that? If not, we'll move on to the National Finance Committee. Senator Woo?

[English]

Senator Woo: I totally support giving our chair the ability to propose alternatives, and I would encourage you to consult with Senator Boehm as well, share with him the conversation we had and see if he has any suggestions.

The Chair: Thank you.

Senator Cordy: I agree. I think committee members have said that they've had a lot of discussion, and they would like "development" added. That makes sense to me.

I'm sure there are a lot of committees that will touch on human rights through parts of it, but that doesn't mean you have to dismantle the Human Rights Committee, which deals with international and regional Canadian human rights.

[Translation]

The Chair: We're on rule 12-7 for the National Finance Committee. Yes, Senator Batters?

[English]

Senator Batters: With respect to that last point, if we could see, as steering committee, what —

The Chair: Absolutely, Senator Batters.

[Translation]

Pursuant to rule 12-7(7), the Standing Senate Committee on National Finance may deal with matters relating to federal estimates generally, the public accounts and reports of the Auditor General, and government finance generally.

Je ne suis pas ici pour gagner un concours de popularité, mais je crois que le fait de circonscrire les questions touchant aux droits de la personne au Canada dans un seul comité, c'est limiter l'impact et la considération de cette question qui, à mon avis, est importante.

Personnellement, ce n'est pas un comité que je conserverais, et je sais que c'est une opinion minoritaire.

La présidente : S'il n'y a pas d'autres commentaires pour le moment, je retiens tous nos propos. Nous présenterons, à une prochaine réunion, un libellé différent qui, je l'espère, fera consensus.

Est-ce qu'il y a autre chose à ajouter à ce point? Sinon, on passe au Comité des finances nationales. Sénateur Woo?

[Traduction]

Le sénateur Woo : Je suis tout à fait en faveur de l'idée de donner à notre présidente la possibilité de proposer des solutions de rechange, et je vous encourage à consulter le sénateur Boehm également, à lui faire part de notre conversation et à voir s'il a des suggestions.

La présidente : Je vous remercie.

La sénatrice Cordy : Je suis d'accord. Je pense que les membres du comité ont dit qu'ils ont eu beaucoup de discussions et qu'ils aimeraient que le mot « développement » soit ajouté. Cela me semble logique.

Je suis sûre qu'il y a beaucoup de comités qui se pencheront sur les différents aspects des droits de la personne, mais cela ne signifie pas qu'il faut démanteler le comité des droits de la personne, lequel s'occupe des droits de la personne à l'échelle internationale et à l'échelle régionale, au Canada.

[Français]

La présidente : Nous en sommes à l'article 12-7 du Règlement, au sujet du Comité des finances nationales. Oui, sénatrice Batters?

[Traduction]

La sénatrice Batters : En ce qui concerne ce dernier point, si nous pouvions déterminer, au sein du comité directeur, ce que...

La présidente : Absolument, sénatrice Batters.

[Français]

Conformément à l'article 12-7(7) du Règlement, le Comité sénatorial permanent des finances nationales peut être saisi de toute question concernant les prévisions budgétaires du gouvernement, les comptes publics, les rapports du vérificateur général et les questions de finances publiques en général.

[English]

On this topic, we heard there is nothing to be changed on that. The comments that the chair made were more related to the fact that they had a lot of bills, a lot of work and he wanted the schedule to take that into account. I suspect we'll leave it this way.

This brings us to 12-7(8), the Standing Senate Committee on Transport and Communications, to which may be referred matters relating to transport and communications generally.

On this topic, if you remember, there was a lot of discussion. Even the chair of this committee said that they could have a bit more subject because it was very important when it was created — remember, it was one of the first committees created in the Senate. It was created around 1867. We had, at that time, a big transportation problem with the trains and everything, with opening Canada everywhere. This committee is old. It transformed itself through time. It discussed electronic vehicles recently.

While revising our committee to be able to give some room to other kinds of subjects that were not there in 1867, we may consider changing this or taking one part of this committee and giving it to another one. We're here to discuss that.

Senator Ringuette: First of all, I agree with the committee comments that they could deal with other issues. I think that in a broader perspective, the committee should be the standing Senate committee on infrastructure, which would take into consideration transportation and communications. I would also add technology. It should be “infrastructure and technology” because this is the basic physical aspect of building a country and moving forward. That's my first off-the-cuff thought on this.

The Chair: Interesting, Senator Ringuette.

Senator Batters: First of all, chair, I was wondering who you were referring to when you said that the chair of this committee had indicated that they perhaps could use more work on their committee. I don't believe it was Senator Housakos, who did not —

The Chair: No, Senator Dawson. We had two meetings on this topic. We had the first meeting when we started to discuss the stylistic change. There was a question of creating human capital. We had the Social Affairs, Science and Technology Committee, or SOCI, and Transport Committee visit us. After that, we heard testimony from everybody.

[Traduction]

À ce sujet, nous avons entendu dire qu'il n'y a rien à changer. Les commentaires du président portaient davantage sur le fait que le comité avait beaucoup de projets de loi à étudier, beaucoup de travail à faire, et il voulait que le calendrier en tienne compte. Je pense que nous allons laisser le nom tel quel.

Cela nous amène à l'article 12-7(8), soit le Comité sénatorial permanent des transports et des communications, qui peut être saisi de toute question concernant les transports et les communications en général.

Si vous vous souvenez bien, il y a eu beaucoup de discussions à ce propos. Même le président de ce comité a reconnu qu'on pourrait y étudier un peu plus de sujets parce que c'était un comité très important lors de sa création... N'oubliez pas que c'est l'un des premiers comités créés au Sénat. Il a été mis sur pied vers 1867. À l'époque, notre pays avait un gros problème de transport, avec les trains, l'ouverture du Canada et tout le reste. Il s'agit d'un vieux comité, qui s'est transformé avec le temps. On y parlait récemment des véhicules électroniques.

Alors que nous révisons le mandat de notre comité pour être en mesure de faire de la place à d'autres types de sujets qui n'existaient pas en 1867, nous pourrions envisager de changer cela ou de confier une partie de son mandat à un autre comité. Nous sommes ici pour en discuter.

La sénatrice Ringuette : Tout d'abord, je souscris aux commentaires du comité : en effet, celui-ci pourrait s'occuper d'autres questions. Je pense que, dans une perspective plus large, le comité devrait s'appeler le Comité sénatorial permanent des infrastructures, qui tiendrait compte des transports et des communications. J'ajouterais aussi la technologie. Ce devrait être « infrastructures et technologies », parce que c'est l'aspect physique de base de l'édification d'un pays et de l'avenir. C'est la première chose qui me vient à l'esprit de manière spontanée.

La présidente : C'est un point intéressant, sénatrice Ringuette.

La sénatrice Batters : Tout d'abord, madame la présidente, j'aimerais savoir à qui vous faisiez allusion lorsque vous avez dit que le président de ce comité avait indiqué qu'on pourrait s'occuper de plus de dossiers. Je ne crois pas que c'était le sénateur Housakos, qui n'a pas...

La présidente : Non, je faisais allusion au sénateur Dawson. Nous avons eu deux réunions à ce sujet. Nous avons tenu la première réunion lorsque nous avons commencé à discuter du changement stylistique. Il a été question de créer un comité du capital humain. Nous avons reçu des membres du comité des affaires sociales, des sciences et de la technologie, ou SOCI, et du comité des transports. Par la suite, nous avons entendu les témoignages de tout le monde.

Senator Batters: I just wanted to make it clear that it wasn't the current chair. Frankly, over the last few years, that committee has actually been very busy with some very large bills that have taken a considerable amount of time.

I also wanted to bring up that though it may not be at times the most elegant merger of the two, it does seem to provide some very good study on some important topics. There was certainly not in any way overall agreement that that committee should have parts stripped away or that it should have parts added. As I recall, there was quite a bit of debate about both of those things.

[Translation]

Senator Saint-Germain: I'll be very brief. The word "communications" in the committee's title is really a problem. The word "transport" is important. I agree that the words "infrastructure and technology" would be good additions. However, the words "public transportation" are extremely important, and we could take away the word "communications".

[English]

Senator Woo: I like "infrastructure and technology." I think what it might mean, though, is that it might take the science out of SOCI.

The Chair: Yes, and that is great.

Senator Woo: Okay. That was easy.

The Chair: We know that. We'll come back to SOCI.

Senator Omidvar: I believe that adding "technology" to this committee will give it the space, given the evolution of technology, such as artificial intelligence. It is so huge. I can tell you — and you've heard me say — SOCI does not have the bandwidth, the time, to pay attention to these emerging factors that will play a greater part in our lives. If human rights are crosscutting, then I would hope that committee pays attention to the issue of artificial intelligence and human rights. I don't have much confidence in that, though. I would continue to harp on space for domestic human rights somewhere in our committee structure.

The Chair: Thank you very much. That's a good point, Senator Omidvar. I think we will write something on this line and come back later on that.

We're now on 12-7(9), the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs, to which may be referred matters relating to legal and constitutional matters generally.

La sénatrice Batters : Je voulais simplement que l'on sache clairement que ce n'était pas le président actuel qui a dit cela. Franchement, au cours des dernières années, ce comité a été très occupé par des projets de loi très volumineux qui ont pris beaucoup de temps.

Je tenais également à souligner que même si ce n'est peut-être pas toujours la fusion la plus élégante des deux, le comité semble produire de très bonnes études sur certains sujets importants. Il n'y a certainement pas eu de consensus sur le retrait ou l'ajout de certains éléments du mandat de ce comité. Si je me souviens bien, il y a eu beaucoup de débats sur ces deux points.

[Français]

La sénatrice Saint-Germain : Je serai très brève. Le mot « communication » pose vraiment problème dans le titre de ce comité. Par ailleurs, le mot « transport » est important. Je souscris au fait que les mots « infrastructures et technologies » seraient de bons ajouts. Cependant, le mot « transport public » serait extrêmement important, et on pourrait enlever le mot « communication ».

[Traduction]

Le sénateur Woo : J'aime le nom « infrastructures et technologies ». Je pense toutefois que cela pourrait vouloir dire que les sciences ne relèveraient plus du comité SOCI.

La présidente : Oui, et c'est tant mieux.

Le sénateur Woo : D'accord. Ce n'était pas compliqué.

La présidente : Nous savons cela. Nous reviendrons sur le comité SOCI.

La sénatrice Omidvar : Je crois que l'ajout du mot « technologies » à ce comité lui donnera la marge de manœuvre nécessaire, en raison de l'évolution technologique, comme dans le domaine de l'intelligence artificielle. C'est tellement énorme. Je peux vous dire — et vous m'avez entendu le dire — que le comité SOCI n'a pas le temps ni les ressources nécessaires pour prêter attention à ces facteurs émergents qui joueront un plus grand rôle dans nos vies. Si les droits de la personne constituent un thème transversal, j'espère que le comité portera attention à la question de l'intelligence artificielle et des droits de la personne. Je n'en suis toutefois pas trop persuadée. Je continuerais quand même à insister sur la place des droits de la personne à l'échelle nationale dans notre structure de comités.

La présidente : Je vous remercie beaucoup. C'est un bon argument, sénatrice Omidvar. Je pense que nous allons rédiger quelque chose à ce sujet et y revenir plus tard.

Nous en sommes maintenant à l'article 12-7(9), soit le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, qui peut être saisi de toute question concernant les affaires juridiques et constitutionnelles en général.

We just heard that this committee has a lot of work to do. They don't do much research because they're more of a legislative nature. Most of their work is to study bills, and that's really important. I'll come back to that when we talk about the structure, but most of this committee's work is on bills, so I think it can remain the same name.

Senator Batters: Since I've been on the Legal Committee for 11 years and I'm currently the deputy chair, I wanted to just say that certainly we do studies when we have the time to do them. However, when you're constantly flooded — as we are — with government bills and private members' bills, those always have to take priority.

I just note that we did a very important study about six years ago about court delays and things that continue to come up even now. We were able to do that study. It took us about 18 months, but there are very important parts of that study that the federal government should frankly be paying attention to right now because we have a crisis situation.

The Chair: Thank you. The next committee —

Senator Saint-Germain: I just want to insist on my point regarding human rights. For me, human rights are of the utmost importance, both domestic and international. I want to stress the fact that the Canadian Charter of Rights and Freedoms is also part of our Constitution, and the Legal Committee also has to care about human rights.

The Chair: Thank you for that precision. Next is 12-7(10), the Standing Senate Committee on Banking, Commerce and the Economy, to which may be referred matters relating to banking, trade, commerce and the economy generally.

Senator Ringuette: It's not per se for this committee, but I want to stress this because it has to be in our frame of mind when we look at rule 12-7. I've looked at the different documents that we were provided, and I believe we're lacking in, of course, human capital — I've been saying this for four years.

I also believe that when we look at the economy, we have to realize that with the geography of our country, with urban and rural situations, that when the Banking Committee looks at the economy, it looks at it on a national basis. But there is no specific attribution to the rural economy, which is really different. If we don't have a vital rural economy in our country, the urban economy will go down the drain.

Nous venons d'entendre que ce comité a beaucoup de travail à faire. On n'y effectue pas beaucoup de recherches parce qu'il s'agit plutôt d'un comité de nature législative. La majeure partie de son travail consiste à étudier des projets de loi, et c'est vraiment important. J'y reviendrai lorsque nous parlerons de la structure, mais la plupart des travaux de ce comité portent sur des projets de loi. Je crois que le nom peut rester le même.

La sénatrice Batters : Comme je fais partie du Comité des affaires juridiques depuis 11 ans et que j'en suis la vice-présidente actuellement, je voulais simplement dire que nous effectuons des études lorsque nous avons le temps de le faire. Toutefois, quand on est constamment inondé — comme nous le sommes — de projets de loi du gouvernement et de projets de loi d'initiative parlementaire, il faut toujours leur donner la priorité.

Je tiens simplement à souligner que nous avons réalisé une étude très importante il y a environ six ans sur les délais dans le système judiciaire et sur des questions qui reviennent encore aujourd'hui. Nous avons pu faire cette étude. Il nous a fallu environ 18 mois pour la faire, mais elle contient des éléments très importants auxquels le gouvernement fédéral devrait franchement prêter attention en ce moment, car nous sommes dans une situation de crise.

La présidente : Merci. Le prochain comité...

La sénatrice Saint-Germain : Je voudrais juste insister sur le point que j'ai soulevé concernant les droits de la personne. Selon moi, les droits de la personne sont de la plus haute importance, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale. Je tiens à souligner que la Charte canadienne des droits et libertés fait également partie de la Constitution et que le comité des affaires juridiques doit aussi s'occuper de questions relatives aux droits de la personne.

La présidente : Je vous remercie de la précision. Nous passons maintenant à l'article 12-7(10). Il s'agit du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, qui peut être saisi de toute question concernant les banques, le commerce et l'économie en général.

La sénatrice Ringuette : Ce que je vais dire ne concerne pas en soi le comité en question, mais je tiens à le souligner parce que nous devons avoir cela à l'esprit en examinant l'article 12-7. J'ai regardé les différents documents qui nous ont été fournis et je pense qu'il nous manque, bien sûr, le capital humain — je le dis depuis quatre ans.

Je crois également que lorsqu'il est question de l'économie, nous devons comprendre que, compte tenu de la géographie de notre pays, de situations en région urbaine et en région rurale, lorsque le comité des banques se penche sur l'économie, il le fait dans une perspective nationale. Or, il n'y a rien qui touche spécifiquement l'économie rurale, ce qui est vraiment différent. Si nous ne disposons pas d'une économie rurale dynamique dans notre pays, l'économie urbaine s'effondrera.

I just want to stress to all of you that we need to have a very particular and focused view with regard to how we can develop rural economies, and that is not in the mandate of Banking.

The Chair: As you may recall, this committee was one of the first committees created when Confederation happened. At that time, in terms of currency, the Bank of Canada Act did not exist, and there were many currencies all over the place. It was very important for the banking system to be able to assure the development of the country. The focus on banking, financial institutions and trade was the main focus.

Throughout time, as you know, economic problems became bigger than that. This committee thoroughly follows what the Bank of Canada does and the impact of monetary policy on Canada and on regions, but it's not the specific committee at the moment that looks at regions. Maybe it should be.

You make a good comment. Maybe we can keep in mind the aspect of rurality because it could also be taken into account in the Agriculture Committee or other committees. Point well-taken.

Senator Woo: I think the problem with this committee is that all three terms are obsolete. You've already described why the term "banking" is obsolete — it reflects a particular period in time when the committee was set up.

The word "trade" is not obsolete, but it's confusing because "trade" shows up in the Foreign Affairs Committee. I think that both should be expunged. "Commerce" is an old-fashioned term for economic exchange in a particular style that we don't really talk about today. Today, there are different forms of economic exchange, including B companies and social innovation companies and so on, which are more broadly captured by the term "economy."

One suggestion is that we change the title of this committee to "Industry," which is all-encompassing. Industry involves not just manufacturing but services. You understand that very well. "Industry and Economy" is what I would suggest.

The Chair: It would include financial institutions because it's an industry. It's an industrial sector.

Senator Batters: First of all, the word "trade" isn't in the title anymore. That was changed a while ago. For the longest time, that committee was called "Banking, Trade and Commerce" and

Je tiens à souligner à vous tous que nous devons avoir une vision très ciblée de la manière dont nous pouvons développer les économies rurales, ce qui ne fait pas partie du mandat du comité des banques.

La présidente : Comme vous vous en souvenez peut-être, ce comité a été l'un des premiers comités à avoir été constitué au moment de la Confédération. À l'époque, la Loi sur la Banque du Canada n'existe pas et il y avait de nombreuses monnaies un peu partout. Il était très important que le système bancaire puisse assurer le développement du pays. L'accent a été mis sur les banques, les institutions financières et le commerce.

Au fil du temps, comme vous le savez, les problèmes économiques ont pris de l'ampleur. Ce comité suit de près ce que fait la Banque du Canada et l'incidence qu'a la politique monétaire sur le Canada et les régions, mais il ne s'agit pas du comité qui se penche spécifiquement sur les régions à l'heure actuelle. Peut-être qu'il devrait l'être.

Vous avez fait une bonne remarque. Nous pourrions peut-être garder à l'esprit l'aspect de la ruralité, car il pourrait également être pris en compte par le comité de l'agriculture ou d'autres comités. C'est pertinent.

Le sénateur Woo : Je pense que le problème qui se pose concernant ce comité, c'est que les trois termes sont dépassés. Vous avez déjà expliqué pourquoi le terme « banques » ou « banking » est dépassé — il reflète une période particulière au cours de laquelle le comité a été créé.

Le terme « trade » en anglais, soit « commerce » en français, n'est pas obsolète, mais il prête à confusion parce qu'il figure dans le nom du comité des affaires étrangères. Je pense que les deux devraient être supprimés. Le mot anglais « commerce » est un terme démodé pour désigner un échange économique dans un style particulier dont on ne parle plus vraiment aujourd'hui. De nos jours, il existe différentes formes d'échanges économiques, ce qui inclut les entreprises d'innovation sociale, par exemple, qui sont couvertes de manière plus large par le terme « economy ».

Une suggestion consisterait à changer le titre de ce comité et y inclure le terme « industry », ou « industrie », qui englobe tout. Il ne comprend pas seulement l'industrie manufacturière, mais aussi les services. Vous le comprenez très bien. Je suggérerais donc « comité de l'industrie et de l'économie ».

La présidente : Cela inclurait les institutions financières, car il s'agit d'une industrie. C'est un secteur.

La sénatrice Batters : Tout d'abord, le mot « trade » ne figure plus dans le titre anglais. Le nom du comité a été modifié il y a un certain temps. Pendant longtemps, il s'est appelé

now it's Banking, Commerce and the Economy. That takes that into account.

I agree with Senator Ringuette that the rural part of Canada plays an extremely important part in the economy and, actually, it's for that reason — and being from Saskatchewan — that I have to say that I never consider that the economy excludes rural Canada because, frankly, if we didn't have rural Canada in a country like Canada where we're so export dependent and natural resource-based, with all of the great things that people in rural Canada provide, we probably wouldn't have a viable country at this point. I always think that "economy" very much encompasses rural Canada, and I see that every day in my province.

Senator Yussuff: I support Senator Woo's recommendation. I think it's interesting, when you think of Senate committees, they are probably older than most around the table and they have a particular history. We have evolved since as a society and a country, yet these references are still there. To a large extent, banking is a classic example. For most people, us in the Banking Committee, think you had to have been in the banking field as a prerequisite to being on the Banking Committee. It's almost like a clutch. They go there to defend a particular perspective.

I'm not a banker by any stretch of the imagination, but I fundamentally felt that I should be here because of the things they could or should be talking about. There are a variety of issues involving how the economy of this country functions to a large extent. We tend to focus on that less so than we could.

I think that reversing the title would make a lot of sense because it would mean that the evolution of the committee should reflect the changing nature of Canada, but also the way we operate. If you look back on the history of this committee, like a lot of committees in the Senate, political reality shaped most of the development of them and, of course, the forces at the time determined they would have a space to talk about their issue. Of course, we didn't really change much, we just added onto in the committee.

I think the internal part of the economy, which is fundamental to internal trade, doesn't get a lot of attention. It is a critical part of how commerce happens between provinces and the rest of the country, yet we don't talk about that enough. The same could be said about the Transport Committee. It is a legacy of the history of when the railroad dominated transportation in this country. It's no longer the reality, but they have a place in the Senate and the House of Commons. There is a room in the House of

« Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce » et maintenant il s'agit du « Standing Senate Committee on Banking, Commerce and the Economy ». Cela en tient compte.

Je suis d'accord avec la sénatrice Ringuette sur le fait que la partie rurale du Canada joue un rôle extrêmement important dans l'économie. En fait, c'est pour cette raison — et je suis originaire de la Saskatchewan — que je ne considère jamais que l'économie exclut le Canada rural. C'est que franchement, si nous n'avions pas une partie rurale dans un pays comme le Canada, qui dépend tellement des exportations et qui a une économie qui repose tant sur les ressources naturelles, avec toutes les grandes choses que les gens du Canada rural fournissent, nous n'aurions probablement pas un pays viable à l'heure actuelle. À mon avis, le terme « économie » englobe très bien le Canada rural et je le constate tous les jours dans ma province.

Le sénateur Yussuff : J'appuie la recommandation du sénateur Woo. Je pense qu'il est intéressant de voir que les comités du Sénat sont probablement plus vieux que la plupart des gens autour de la table et qu'ils ont une histoire particulière. Notre société et notre pays ont évolué depuis, mais ces références existent toujours. Dans une large mesure, le comité des banques en est un exemple classique. Pour la plupart des gens, on pense qu'il faut avoir travaillé dans le secteur bancaire pour pouvoir siéger au comité des banques. On y va pour défendre un point de vue particulier.

Je ne suis pas banquier, loin de là, mais je pensais vraiment que je devais être ici en raison des choses dont il pourrait ou devrait être question. Il existe toute une série de questions concernant le fonctionnement de l'économie de notre pays dans une large mesure. Nous avons tendance à nous y intéresser moins que nous le pourrions.

Je pense que changer le titre aurait beaucoup de sens, car cela signifierait que la façon dont évolue le comité doit refléter la nature changeante du Canada, mais aussi la façon dont nous fonctionnons. Si l'on se penche sur l'histoire de ce comité, comme sur celle de nombreux autres comités du Sénat, la réalité politique a façonné son développement en majeure partie et, bien sûr, les forces en présence à l'époque ont décidé qu'elles disposeraient d'un espace pour parler de leurs questions. Bien sûr, nous n'avons pas vraiment changé grand-chose, nous avons simplement fait des ajouts au comité.

Je pense que le volet « intérieur » de l'économie, ce qui est fondamental pour le commerce intérieur, ne reçoit pas beaucoup d'attention. Il s'agit d'un élément essentiel du commerce entre les provinces et le reste du pays, mais nous n'en parlons pas assez. On pourrait dire la même chose au sujet du comité des transports. On parle d'un héritage de l'époque où le chemin de fer dominait le secteur du transport au pays. Ce n'est plus la réalité, mais cela a sa place au Sénat et à la Chambre des

Commons named after transport. You can go there and see the paintings on the wall that reflect that.

I think it's important in the context of updating and modernization. This makes sense. I think it would help the committee in its effort to focus on other things, not just on banking.

The Chair: I want to make a specific comment about what we did study in Banking because I have sat on that committee for a long time. We did study, many times, interprovincial trade and the term "trade." Because International Affairs was looking at international trade; we were looking at the commerce between the provinces.

Senator Cordy: I like the idea of the changing the name. Thank you for your comments and suggestions. "Industry and Economy" sounds fine. If it's sort of close to that, that's fine with me.

We just have to ask ourselves, when was the last time you were in a bank? It was a long time ago. How things have changed and how people just send — even cheque writing, you e-transfer money now. Things have changed so significantly over the past number of years, and I think the title has to reflect that, so that members of the committee have a bit more — and I know that people sort of twist the title to fit the issue that they want to talk about, but let's make it a reality.

The Chair: Thank you. Good comment.

We will take that into consideration.

Senator Omidvar has to go for a couple of minutes. She will come back. She wanted to be here when we talk about SOCI, so we will revert to 12-7(11). Let's now do 12-7(12), which is the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry, to which may be referred matters relating to agriculture and forestry generally.

We have the chair here. If you recall, one of the demands was to add "Natural Resources" to the title. Maybe I'll let you express the comment you made, Senator Black.

Senator Black: I think it was a suggestion. I wouldn't call it a demand, and I don't think it came from me. I think we're open. I haven't polled our committee, but I would suggest we're open.

communes. Le nom d'une salle, à la Chambre des communes, est inspiré des transports. On peut s'y rendre et voir les tableaux qui l'illustrent.

Je pense que c'est important dans le contexte de la mise à jour et de la modernisation. C'est logique. Je pense que cela aiderait le comité dans les efforts qu'il déploie pour se consacrer à d'autres choses qu'aux banques.

La présidente : Je voudrais faire un commentaire sur ce que nous avons étudié au sein du comité des banques, car j'y siège depuis longtemps. Nous nous sommes penchés à de nombreuses reprises sur le commerce interprovincial et le terme « commerce », « trade ». En effet, le comité des affaires internationales s'intéressait au commerce international, tandis que nous nous intéressions au commerce entre les provinces.

La sénatrice Cordy : J'aime l'idée de changer le nom du comité. Je vous remercie pour vos commentaires et vos suggestions. Les termes « industrie » et « économie » me semblent pertinents. Si c'est à peu près cela, je n'y vois pas d'inconvénient.

Nous devons simplement nous demander à quand remonte la dernière fois que nous sommes allés dans une banque. C'était il y a longtemps. Les choses ont changé et les gens envoient simplement... Même lorsqu'il s'agit des chèques, on transfère de l'argent par voie électronique maintenant. Les choses ont tellement changé ces dernières années et je pense que le titre doit l'illustrer afin que les membres du comité aient un peu plus... Et je sais que les gens changent un peu le titre pour l'adapter à la question dont ils veulent parler, mais faisons en sorte que le tout se concrétise.

La présidente : Merci. C'est une bonne observation.

Nous en tiendrons compte.

La sénatrice Omidvar doit partir pour quelques minutes. Elle reviendra. Puisqu'elle veut être présente lorsque nous parlerons du comité SOCI, nous reviendrons plus tard à l'article 12-7(11). Passons maintenant à l'article 12-7(12). Il s'agit du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, qui peut être saisi de toute question concernant l'agriculture et les forêts en général.

Le président du comité est ici. Si vous vous en souvenez bien, l'une des demandes consistait à ajouter « ressources naturelles » au titre. Je vais peut-être vous laisser dire ce que vous aviez dit à ce sujet, sénateur Black.

Le sénateur Black : Je pense qu'il s'agissait d'une suggestion. Je ne dirais pas que c'était une demande et je ne pense pas qu'elle venait de moi. Je pense que nous sommes ouverts. Je n'ai pas sondé notre comité, mais je dirais que nous sommes ouverts.

I think we have a hard enough time dealing with forestry, and we are trying to do our best to cover forestry issues when we can. To add another component would be difficult. I'm not averse to considering it.

I think one of my colleagues — it was the chair of the Fisheries Committee, maybe — I think fisheries was also suggested to go under Agriculture. It was; that was opposed by the chair of Fisheries. Those are my comments. Thank you.

Senator Yussuff: I look at this and I'm scratching my head from many perspectives. I see fisheries and oceans, and I know we are territorial around this space, but it begs the question in the broader — I think thinking about why fisheries aren't part of agriculture, and oceans, for that matter.

At the same time, natural resources, if you look at it, we have forestry and agriculture, and I would argue forestry is also a natural resource in its own way. There's some logic and no logic at the same time. It may be a question of just giving the committee a bit of a mandate rather than trying to figure out how we fix some of these things.

I think if we are going to attempt to remedy some issues, it may require a bit — because I think there are a lot of contradictions in these three or four committees that needs to be probably thought through, in my view, looking at it and trying to understand it. Not right now, but sometimes natural resources can take up a committee's entire mandate. As we know, the expansion of the pipeline has been a big issue and, of course, it took a lot of time.

I could argue that, similarly, is it appropriate for natural resources to be under environment? I would probably raise some challenging questions as to whether that makes any sense at all. Again, that's just my thinking, looking at how these things have been put together. It may require a bit more effort than I think we want to put into it.

Senator Black: Just to confirm, I think it was a previous chair of Agriculture that suggested natural resources could go under this.

Senator Woo: I'll share how I think about this issue. We've already talked about how "Industry and Economy" would or could encompass all industries. Of course, agriculture, forestry and fisheries are industries.

So how do you solve that problem? The way I think about it is that the "Industry and Economy" committee would deal with all industries from the sense of how these industries organize themselves and the problems that they face as industries within

Je pense que nous avons déjà assez de mal à nous occuper des questions relatives aux forêts, et nous essayons de faire de notre mieux pour en couvrir lorsque nous le pouvons. Il serait difficile d'ajouter une autre composante. Je ne suis pas opposé à l'idée de l'envisager.

Je pense que l'un de mes collègues... Il s'agissait peut-être du président du comité des pêches... Je pense qu'on a également proposé de rattacher les pêches au comité de l'agriculture. Oui. Le président du comité des pêches s'est opposé à l'idée. Voilà pour mes observations. Merci.

Le sénateur Yussuff : Je regarde cela et je suis perplexe à bien des égards. Je vois le comité des pêches et des océans, et je sais que nous défendons tous notre territoire, mais on peut se demander, plus généralement... Je me demande pourquoi les pêches ne font pas partie de l'agriculture, de même que les océans d'ailleurs.

En même temps, pour ce qui est des ressources naturelles, nous avons le comité des forêts et de l'agriculture, et je dirais que les forêts sont aussi une ressource naturelle. Il y a à la fois une certaine logique et un manque de logique. Il s'agit peut-être de donner un mandat au comité en quelque sorte plutôt que d'essayer de trouver une solution à certaines de ces choses.

Je pense que si nous voulons tenter de remédier à certains problèmes, il faudra peut-être un peu... C'est que je pense qu'il y a beaucoup de contradictions dans ces trois ou quatre comités qui nécessitent probablement une réflexion, à mon avis. On doit les examiner et essayer de comprendre. Ce n'est pas le cas actuellement, mais il arrive que les ressources naturelles occupent la totalité du mandat d'un comité. Comme nous le savons, l'expansion du pipeline a été un gros dossier et, bien sûr, il a fallu y consacrer beaucoup de temps.

De la même manière, est-il approprié que les ressources naturelles soient regroupées avec l'environnement? Je soulèverais probablement des questions quant à la logique. Encore une fois, ce n'est que le fruit de ma réflexion quant à la manière dont les choses ont été organisées. Il se peut que cela requière un peu plus de travail par rapport à ce que nous voulons y consacrer, à mon avis.

Le sénateur Black : Je voudrais juste confirmer que c'est un ancien président du comité de l'agriculture qui a proposé d'y inclure les ressources naturelles.

Le sénateur Woo : Je vais vous donner mon avis sur la question. Nous avons déjà indiqué qu'un comité de l'industrie et de l'économie pourrait englober toutes les industries. Bien sûr, l'agriculture, les forêts et les pêches sont des industries.

Comment résoudre le problème? Selon moi, d'une part, un comité de l'industrie et de l'économie examinerait les questions relatives à la façon dont les industries, quelles qu'elles soient, s'organisent ainsi que les problèmes auxquels elles sont

an economy, whereas a committee that looks at agriculture and/or forestry and/or fisheries, in some combination, looks at the husbandry and management of the resource, the cultivation of the resource — the soil study, for example. A good example of that, or fish stock management or reforestation.

I know these are economic issues, too, but they are different categories of economic issues, if you understand what I mean. If that is a helpful way of thinking about how we organize ourselves, I put that out there for you to consider.

Senator Ringuette: I have no recommendation. I need to reflect.

I want to stress that here lies the basis of rural economics. We are the agriculture, forestry and fisheries. All of those happen in rural Canada. I am highlighting that for our reflection.

Senator Batters: With that taken into account, we also need to remember that an important function of what we do in the Senate is to represent our regions. If we do things like potentially merge the Agriculture Committee into a committee that basically makes it one out of four topics — or the Fisheries Committee, same sort of thing — that will substantially impact different regions of Canada. Not having a committee where agriculture takes a primary role will impact a region like mine. Not having a committee where the primary subject is fisheries would impact an area like Senator MacDonald's.

We need to take that into account. That is one of our primary roles here. We cannot make all of these committees not take that into account.

The Chair: That is one of the reasons why the Fisheries and Oceans Committee was created: It is not a whole committee, even though the fisheries and the oceans are very important concerns from the start of Confederation. It was amalgamated with agriculture for a long time. They were separated — I do not remember when — around the year 2000 or during the 1990s.

We have enough consideration for the next step on those — agriculture, forestry and fisheries committee.

That brings us to environment — 12-7(14) — the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. That is a big committee. It is very important in our consideration of climate change. When that was created, we were not talking about climate change; we were talking about environment in more specific terms of taking care of our

confrontées au sein d'une économie. D'autre part, un comité qui se pencherait sur l'agriculture ou les forêts ou les pêches, dans une combinaison quelconque, se pencherait sur la gestion de la ressource, la culture de la ressource — comme l'étude sur les sols. C'est un bon exemple, tout comme la gestion des stocks de poissons ou la reforestation.

Je sais qu'il s'agit également de questions économiques, mais ce sont différentes catégories de questions économiques, si vous comprenez ce que je veux dire. C'est ce que je dirais, si cela peut nous aider à réfléchir à la manière dont nous pouvons nous organiser.

La sénatrice Ringuette : Je n'ai pas de recommandation. J'ai besoin d'y réfléchir.

Je tiens à souligner que c'est là la base de l'économie rurale. Nous sommes l'agriculture, la foresterie et les pêches. Tout cela se passe dans le Canada rural. Je le souligne pour que nous en tenions compte dans notre réflexion.

La sénatrice Batters : Tout en tenant compte de cela, nous ne devons pas oublier que l'une de nos fonctions importantes au Sénat consiste à représenter nos régions. Si, par exemple, nous intégrons le comité de l'agriculture dans un comité qui fait de l'agriculture l'un de ses quatre sujets — ou si nous procémons ainsi pour le comité des pêches —, cela aura des effets considérables sur différentes régions du Canada. Le fait de ne pas avoir de comité dans lequel l'agriculture occupe une place centrale aura des répercussions sur une région comme la mienne. Ne pas avoir un comité dont le sujet principal est la pêche aura des répercussions sur une région comme celle du sénateur MacDonald.

Nous devons en tenir compte. C'est l'un de nos rôles principaux ici. Nous ne pouvons pas faire en sorte qu'aucun de ces comités n'en tienne compte.

La présidente : C'est l'une des raisons pour lesquelles le comité des pêches et des océans a été créé : il ne s'agit pas d'un vieux comité, même si les pêches et les océans sont des dossiers très importants depuis le début de la Confédération. Ils ont été regroupés avec l'agriculture pendant longtemps. Ils ont été séparés — je ne sais plus quand — vers l'an 2000 ou dans les années 1990.

Nous avons suffisamment d'éléments pour passer à l'étape suivante — pour ce qui est des comités de l'agriculture et des forêts et des pêches.

C'est ce qui nous amène à l'environnement — l'article 12-7(14) —, au Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. C'est un gros comité. Il est très important pour notre réflexion sur les changements climatiques. Lorsqu'il a été créé, nous ne parlions pas de changements climatiques, mais d'environnement, plus

resources. That is why we had “energy” with “environment” and “natural resources.”

Now, it is different. The approach is more holistic with environment and very day-to-day for Canadians who have to take care of the climate changing and gas emissions.

What are your thoughts about that?

Senator Ringuette: I have been a member of this committee, and either you were studying environmental issues or you were studying energy issues. I cannot remember that we studied any issues with regard to natural resources, honestly.

Senator MacDonald, you were there at the same time I was. Maybe you have other comments, but it seems to me that the energy item and the environmental item are a lot of work if a committee wants to entertain legislation or a study.

The Chair: If I understand you, you would drop the “natural resources” from this committee and focus on “environment” and “energy” for the moment.

Senator MacDonald: I have been a member of that committee for a long time. We always discussed energy and environment; we really did not ever have a discussion about natural resources. The name was there, but it was never a topic of study that I can recall.

The Chair: We will take that into consideration while reworking Agriculture and Fisheries.

Senator Batters: Then where does “natural resources” go? That is a very important part of Canada’s economy as a whole. It cannot just be given short shrift in a committee that has all of these other industries also noted.

I have occasionally sat on that committee for the purposes of studies. There have been times where natural resources have come up. That is a key component and employs millions of people in Canada. We have to ensure it has an appropriate place.

The Chair: But it is also included in Agriculture and Forestry because those are natural resources, as well as in Fisheries and Oceans with the oil industry. So what remains of “natural resources” is the mining sector. Maybe we will be more specific. Instead of talking in terms of natural resources, we will specify energy or mines. I do not know.

précisément de la protection de nos ressources. C'est pourquoi les thèmes « énergie », « environnement » et « ressources naturelles » ont été regroupés.

Aujourd’hui, c'est différent. L'approche est plus holistique en ce qui concerne l'environnement et c'est une question qui touche quotidiennement les Canadiens quand on pense aux changements climatiques et aux émissions de gaz.

Qu'en pensez-vous?

La sénatrice Ringuette : J'ai déjà été membre de ce comité, et soit on y étudie les questions environnementales, soit on y étudie les questions énergétiques. Je ne me souviens pas d'y avoir étudié des questions relatives aux ressources naturelles, honnêtement.

Sénateur MacDonald, vous y avez siégé en même temps que moi. Vous avez peut-être d'autres commentaires à faire, mais il me semble que les questions énergétiques et environnementales représentent déjà beaucoup de travail quand un comité veut se pencher sur un projet de loi ou une étude.

La présidente : Si je vous comprends bien, vous voudriez laisser tomber l'aspect « ressources naturelles » à ce comité, vous le laisseriez se concentrer sur « l'environnement » et « l'énergie » pour le moment.

Le sénateur MacDonald : J'ai longtemps été membre de ce comité. Nous y avons toujours discuté de l'énergie et de l'environnement; nous n'y avons jamais vraiment discuté des ressources naturelles. C'était dans le nom du comité, mais cela n'a jamais été le sujet d'une étude, à ce que je me souvienne.

La présidente : Nous en tiendrons compte lors du remaniement des comités de l'agriculture et des pêches.

La sénatrice Batters : Alors où iraient les « ressources naturelles »? Il s'agit d'un aspect très important de l'économie canadienne dans son ensemble. Ce ne peut pas être qu'un petit élément secondaire au sein d'un comité qui s'occupe également de tous ces autres secteurs.

Il m'est arrivé occasionnellement de siéger à ce comité pour certaines études. Les ressources naturelles y étaient parfois évoquées. Il s'agit d'un secteur clé qui emploie des millions de personnes au Canada. Nous devons veiller à y accorder l'attention appropriée.

La présidente : Mais il en est également question au comité de l'agriculture et des forêts, parce qu'il s'agit de ressources naturelles, ainsi qu'à celui des Pêches et Océans, pour tout ce qui concerne l'industrie pétrolière. Bref, ce qui reste des « ressources naturelles », c'est le secteur minier. Nous pourrions peut-être être plus précis. Au lieu de parler des ressources naturelles, nous pourrions parler de l'énergie ou des mines. Je ne sais pas.

The point is that natural resources are in those three committees, and we used the term “natural resources” in the title of that last one. But it is a very inclusive word, so maybe we should be more specific.

Senator Batters: Maybe the clerk could tell us what else might be encompassed in “natural resources” that we would need to find an appropriate place for.

Senator Woo: I am keen to have environment as a stand-alone. I see the logic of having energy, mining and natural resources in one bucket. That makes sense to me. Forestry would be a part of natural resources. You wouldn’t need to single it out.

To put environment in there with mining and energy is going to create conflicts. It has all of the time, yes.

Senator Yussuff: If you are going to separate, just on the question of environment, you might want to put environment and climate change. There is an evolution of thinking about that, and it would be appropriate to reflect that reality.

The point Senator Woo made around energy, natural resources and possibly forestry — they group nicely together. There are common issues. It is hard to argue that forestry is not a natural resource. For that matter, energy is not a natural resource, as it is when you talk about mining. In a broad sense, they have the ability to focus people’s minds.

I believe there is a conflict right now on Environment dealing with these other issues because they are sometimes on the opposite end of what people’s thinking is. It needs to be thought through in the context of how we do our work.

The Chair: Does anyone else wish to speak?

Senator MacDonald: I have one comment. We are discovering something here. We are trying to take terms from one committee and graft them onto another or take some off.

It would have been made easier if we had taken the approach that we are dealing with a blank slate. If it were 2023-24, and we were creating all new committees for the first time, we would find this to be a much easier exercise.

This is very difficult to do because many of the arguments that are made in terms of removing certain subjects are legitimate. On the other hand, as you said with natural resources, where do you

Le fait est qu’on parle des ressources naturelles à ces trois comités et qu’on a intégré le terme « ressources naturelles » au titre du dernier, mais c’est un terme très inclusif, alors peut-être devrions-nous être plus précis.

La sénatrice Batters : Le greffier pourrait peut-être nous dire ce que le terme « ressources naturelles » englobe d’autre, afin que nous trouvions l’endroit approprié pour les divers éléments.

Le sénateur Woo : Je crois que l’environnement devrait faire l’objet d’un comité à part entière. Je trouverais logique de regrouper l’énergie, les mines et les ressources naturelles. Cela me semblerait naturel. Les forêts relèveraient du comité des ressources naturelles. Il ne serait pas nécessaire d’en faire des comités séparés.

Par contre, l’idée de regrouper l’environnement avec les mines et l’énergie va créer des conflits. C’est ce qui se passe tout le temps, oui.

Le sénateur Yussuff : Si l’on veut créer un comité séparé sur la question de l’environnement, on pourrait l’appeler « environnement et changements climatiques ». Il y a une évolution de la pensée à ce sujet, et il serait bon d’en tenir compte.

Pour revenir à la remarque du sénateur Woo concernant l’énergie, les ressources naturelles et peut-être les forêts, c’est vrai que ces thèmes vont bien ensemble. Ce sont des enjeux connexes. Il serait difficile de prétendre que les forêts ne constituent pas une ressource naturelle. Par contre, l’énergie en soi n’est pas une ressource naturelle, comme les mines. De manière générale, ces questions sont toutefois liées dans l’esprit des gens.

Je pense qu’il y a actuellement un conflit quand le comité de l’environnement doit se pencher sur ces autres enjeux parce qu’ils se situent parfois à l’opposé de ce que les gens pensent. Il faut y réfléchir dans le contexte de l’organisation de notre travail.

La présidente : Quelqu’un d’autre souhaite-t-il prendre la parole?

Le sénateur MacDonald : J’ai un commentaire à faire. Nous sommes en train de découvrir quelque chose. Nous essayons d’enlever des termes d’un comité pour les greffer à un autre.

Cela aurait été plus facile de partir d’une page blanche. Si en 2023-2024, nous avions décidé de créer tous les nouveaux comités pour la première fois, l’exercice serait beaucoup plus facile.

C’est très difficile parce que bon nombre des arguments avancés pour retirer certains thèmes de certains comités sont légitimes. D’un autre côté, comme vous l’avez dit concernant les

put the other ones? It seems like it is Whac-a-Mole, right? You hit one and then something else pops up.

I do not know how we will resolve this, but it would be nice if we had an opportunity to start from scratch. It would make a big difference.

[Translation]

The Chair: That's a very interesting comment, Senator MacDonald.

[English]

When you look at our history, because it was organically grown, it is difficult to manoeuvre. When we talk about the structure, maybe there is some hope to unveil or perhaps think outside the box for the matters of our themes. I understand your concern.

Senator MacDonald: It would be nice if we all came in with our slate of what we think it should be.

The Chair: It is very hard to make a dress in 2024 or in the future with a dress that was made in 1867 or at the start of the last century. I understand. It is a remodelling. It may be hard.

Senator MacDonald: Yes.

The Chair: Have I received all comments?

Senator Batters: With respect to the suggestion that was made by Senator Woo to have Environment be its own stand-alone committee, that would be potentially adding a committee and not necessarily merging things.

As well, when the comment was made about maybe at times there can be some conflict between energy and environment — some have said that — at the same time, we have had a number of bills, very important legislation that has come before Parliament in the last five years or more, that have involved both of those aspects directly.

If you did not have a committee that dealt with both of them, what would you do then? Would they be sent to each committee for study? If you only sent it to one, it would not bring in the very important aspects of the other. That is life in Canada, actually, to have that mix between energy and environment and to try to find solutions that work as best we can for both of them and not to try to segment it off.

We have very real-life problems that we have to find solutions for. That is where I think that committee can work really well when dealing with that.

ressources naturelles, où mettre les autres éléments? C'est un peu comme dans le jeu de la taupe, Whac-a-Mole, voyez-vous? On en tape une, puis une autre apparaît.

Je ne sais bien pas comment nous allons résoudre ce problème, mais ce serait bien si nous avions la possibilité de repartir de zéro. Cela ferait une grande différence.

[Français]

La présidente : C'est un commentaire très intéressant, sénateur MacDonald.

[Traduction]

Quand on regarde l'histoire des comités parlementaires, qui s'est développée de manière organique, c'est difficile d'y manoeuvrer. On parle de structure, mais il y aurait peut-être espoir de sortir un peu des sentiers battus en ce qui concerne les thèmes ciblés. Je comprends votre préoccupation.

Le sénateur MacDonald : Ce serait bien si nous arrivions tous avec notre propre proposition de structure pour les comités.

La présidente : Il est très difficile de confectionner une robe en 2024, une robe moderne, à partir d'une robe confectionnée en 1867 ou au début du siècle dernier. Je comprends. C'est tout un remodelage. Ce peut être difficile.

Le sénateur MacDonald : En effet.

La présidente : Ai-je entendu tous les commentaires?

La sénatrice Batters : En ce qui concerne la suggestion du sénateur Woo de faire de l'environnement un comité à part entière, il s'agirait potentiellement d'ajouter un comité, pas nécessairement d'en fusionner plusieurs.

De même, lorsqu'on dit qu'il peut parfois y avoir un conflit entre l'énergie et l'environnement — certains l'ont dit — en même temps, il y a eu un certain nombre de projets de loi, des projets de lois très importants qui ont été présentés au Parlement au cours des cinq dernières années ou plus, qui concernaient directement ces deux aspects.

S'il n'y avait pas eu un même comité qui s'occupait de ces deux aspects, qu'aurions-nous fait? Ces projets de loi auraient-ils été renvoyés à chacun de ces comités pour être étudiés? Si on les avait renvoyés à un seul des deux, on n'aurait pas tenu compte des aspects très importants de l'autre. C'est le propre de la vie au Canada, en fait, ce mélange entre l'énergie et l'environnement. Il faut essayer de trouver des solutions qui fonctionnent le mieux possible pour les deux, sans tenter de les segmenter.

Nous avons des problèmes très concrets, auxquels nous devons trouver des solutions. C'est pourquoi je pense que ce comité peut être très efficace dans ce genre de situation.

With respect to the term “climate change,” it was discussed at length in this committee a few years ago when we were dealing with titles and mandates of committees, and rather than add that to the title, it was decided to simply put it into the descriptor for that.

The Chair: Thank you. That is a useful comment. We will see later on when we debate and discuss our legislative work versus our thematic studies what kind of option we may want to look at.

The Standing Senate Committee on Indigenous Peoples, rule 12-7(15). This says, “the Standing Senate Committee on Indigenous Peoples, to which may be referred matters relating to the Indigenous peoples of Canada.” We have changed the name at the request of the committee. It is broad in nature, and at the moment we have not had any comment necessitating a change in this paragraph.

Senator Batters: Since that name change was made to the committee, a few years ago I believe, the acronym for the committee has continued to be referred to as APPA, which is no longer reflective of the title of the committee. I don’t know how many people refer to it as acronyms ever, really, but at the same time the acronym should accurately reflect what the committee actually is, so I suggest that should be changed.

The Chair: That’s a good point.

Rule 12-7(16), which is the Human Rights Committee. It says, “the Standing Senate Committee on Human Rights, to which may be referred matters relating to human rights generally.”

As we know, this committee was created recently, compared to banking and others; and for the moment, as we know, the workload is more on studies than on legislative work.

Senator Woo: There are two considerations here. The first we have already discussed, which is that international human rights issues rightly belong to the Foreign Affairs Committee, whatever name we come up with. That takes care of the international part.

However, Senator Omidvar and others have pointed out that there are important domestic human rights issues that they need to consider as well. But Senator Saint-Germain made a very important point that the core of human rights is the Charter of Rights and Freedoms. It is a constitutional and legal issue, which would suggest that it belongs in Legal and Constitutional Affairs.

En ce qui concerne le terme « changements climatiques », on en a longuement discuté au sein de ce comité il y a quelques années, dans une étude sur les titres et les mandats des comités, et plutôt que de l’ajouter au titre du comité, il avait été décidé de l’ajouter simplement à la description de son mandat.

La présidente : Merci. C’est un commentaire utile. Nous verrons plus tard, lorsque nous débattrons de notre travail législatif plutôt que des études thématiques, quelles seraient les options à envisager.

Nous en sommes à l’article 12-7(15) du Règlement, sur le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones. « Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones a le mandat d’étudier toute question relative aux peuples autochtones du Canada. » Nous en avons changé le nom à la demande du comité. Il est de nature générale et pour l’instant, nous n’avons reçu aucun commentaire nécessitant une modification à ce paragraphe.

La sénatrice Batters : Depuis que ce changement de nom a été apporté au comité, il y a quelques années je crois, l’acronyme du comité est demeuré APPA, qui ne correspond plus au titre du comité. Je ne sais pas combien de personnes utilisent toujours les acronymes pour désigner les comités, en fait, mais en même temps, l’acronyme devrait refléter avec réalisme la nature réelle du comité. Je proposerais donc de changer celui-ci.

La présidente : C’est un bon point.

« Conformément à l’article 12-7(16) du Règlement, le Comité sénatorial permanent des droits de la personne a pour mandat d’examiner les questions relatives aux droits de la personne en général. »

Comme nous le savons tous, ce comité a été créé récemment, contrairement à d’autres comités comme celui sur les banques; et pour l’instant, comme nous le savons, ses travaux se composent davantage d’études que de travail législatif.

Le sénateur Woo : Il faut tenir compte de deux choses dans ce cas-ci. Nous avons déjà discuté de la première, soit que les questions internationales relatives aux droits de la personne relèvent à juste titre du comité des affaires étrangères, quel que soit le nom qu’on lui donne. Cela règle donc la question du volet international.

Cependant, la sénatrice Omidvar et d’autres ont souligné qu’il y a d’importantes questions nationales en matière de droits de la personne sur lesquelles il faut également se pencher. Toutefois, la sénatrice Saint-Germain a soulevé un point très important, à savoir que la question des droits de la personne repose sur la Charte canadienne des droits et libertés. Il s’agit donc d’une question constitutionnelle et juridique, ce qui semble indiquer qu’elle relève du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

We all know that the Legal Committee has a huge workload. Logically and analytically, I think that is where human rights belong, perhaps as a subcommittee or as a group that can focus more on human rights issues within the ambit of legal and constitutional affairs. To take it out of that larger framework I think is a category error.

The Chair: Thank you.

Senator Batters: I will point again to our committee study that we did about that topic, and that others — including the current chair of human rights and other panellists for that committee — were very strong on the fact that they did not believe that their mandate was confined to domestic. They believed that they do have a definite role in potentially, when it warrants, looking at international human rights issues. I point to what it says in the report. It says the Human Rights Committee has a heavy workload and produces impactful studies that require a full committee. They do not want it merged with another committee or to make it a subcommittee of Foreign Affairs, and now I hear the possible solution voiced that maybe this would be well served to be a subcommittee of the Legal Committee. That would mean that some Legal Committee members — it is a very busy committee — would also need to serve on this subcommittee that involves human rights.

Also, I believe even making human rights a subcommittee diminishes the importance of it. I don't care for that or think that solves the problem because Legal is already a very busy committee. It would really make the workload of that difficult plus it would take away from the time we would be able to spend on that.

The Chair: Thank you. Senator Yussuff and then Senator Ringuette, and then we will go to others because I want some time to discuss the structure of rule 12-7.

Senator Yussuff: The committee has done — we need to appreciate — really important work. Work on Islamophobia was timely and needed, as well as the work on racism that they have done and continue to do. These issues will not diminish in any way in the near future of our country given the diversity of it. You need to at least have an ability to focus that, wherever the work will get done.

Nous savons tous que ce comité a déjà une charge de travail énorme. Cependant, de façon logique et analytique, je pense que c'est le Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles qui devrait s'occuper des questions liées aux droits de la personne, peut-être en formant un sous-comité ou un groupe dont les membres pourraient se concentrer davantage sur les questions relatives aux droits de la personne dans un cadre juridique et constitutionnel. À mon avis, si on sortait cette question de ce cadre élargi, on la sortirait de sa catégorie légitime.

La présidente : Je vous remercie.

La sénatrice Batters : Je rappelle encore une fois l'étude que notre comité a menée sur cette question, et je vous rappelle que d'autres — y compris l'actuel président du Comité permanent des droits de la personne et d'autres participants à ce comité — ont insisté sur le fait que selon eux, leur mandat ne se limite pas aux questions nationales. Ils estiment qu'ils doivent certainement examiner, lorsque les circonstances le justifient, des questions internationales relatives aux droits de la personne. J'aimerais attirer votre attention sur ce qui est indiqué dans le rapport, soit que le Comité permanent des droits de la personne a une charge de travail importante et qu'il produit des études pertinentes qui requièrent l'attention d'un comité dévoué à cette question. Les membres de ce comité ne veulent pas que leur comité soit fusionné avec un autre comité ou qu'il devienne un sous-comité du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international, mais j'entends maintenant qu'on propose d'en faire un sous-comité du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles. Cela signifierait que certains membres du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles — qui sont très occupés — devraient également faire partie de ce sous-comité qui s'occupera des droits de la personne.

De plus, je pense que le fait même de créer un sous-comité des droits de la personne diminue l'importance de cette question. Je n'aime pas cela et je ne pense même pas que cela permettrait de résoudre le problème, car le Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles est déjà très occupé. Cela compliquerait la charge de travail et nous priverait du temps que nous pourrions consacrer à cette question.

La présidente : Je vous remercie. La parole est au sénateur Yussuff, puis à la sénatrice Ringuette. Nous passerons ensuite à autre chose, car je veux avoir le temps de discuter de la structure de l'article 12-7.

Le sénateur Yussuff : Le comité a accompli — nous devons le reconnaître — des choses très importantes. L'étude sur l'islamophobie était à propos et nécessaire, tout comme l'étude sur le racisme, qui se poursuit. Compte tenu de la diversité de notre pays, l'importance de ces questions n'est pas sur le point de diminuer. Il faut au moins avoir la capacité de se concentrer sur ces questions, peu importe le comité qui sera chargé de les traiter.

If you read through all of this — and I will raise it because it seems to only hit me in the face — women are about half of the population, and nowhere in this Senate structure do I see women or gender issues being focused upon as an issue and how the Senate deals with women's issues. It goes all over the place.

In the context of needs, it raises some questions. I hear the broader question of the constitutionality of human rights. That is true, but as you know, there is also an ethos of the provincial Human Rights Code, a national obligation. Wherever we decide to think about this, we need to recognize the good work that has been done by the committee in the studies they have produced, and the attention that they have brought to these issues has been very timely for the Senate. Equally, it is something we should think about because, as I think about women's issues, I do not know where we deal with it in the Senate committees as a whole even though I would argue that this is a very important issue in terms of gender.

Senator Ringuette: I'm voicing this out loud probably to foster reflection: From my perspective, when I think of human rights, yes, I see it in parts of our Charter rights, but I also look at it from the perspective of Maslow with regard to basic rights, which are to have food, housing and decent work. That is part of the Maslow triangle.

I am just putting this out there for your reflection with regard to this committee issue of human rights. There is more to it than maybe what we consider being human rights per se with regard to Islamophobia and so forth. There is more to this, and I hope we will reflect on this. There is more to human rights than identity.

[*Translation*]

Senator Mégie: I have two comments. The first is in support of Senator Yussuff's question about where we can discuss these topics. We'll think about that.

My second comment is about reconfiguring titles. When we met with committee chairs, the idea came up at two separate meetings to make our committee titles consistent with those in the other place. That could help us figure things out when we know that a given bill is being studied by a given committee. Is that a feasible option? They have far more committees than we do, but is there a way to have that correspondence between committees that have similar mandates and choose names that resemble the House of Commons committee names?

Lorsque je lis tout cela — je vais soulever la question parce qu'elle me saute aux yeux — et que je pense au fait que les femmes représentent environ la moitié de la population, je me rends compte qu'il n'y a rien, dans la structure du Sénat, qui vise précisément les questions liées aux femmes ou les questions sexospécifiques et qu'on ne sait pas comment le Sénat traite les questions relatives aux femmes. Ces questions sont abordées un peu partout, ici et là.

Dans le contexte des besoins, cela soulève quelques questions. J'entends la question plus générale du caractère constitutionnel des droits de la personne. C'est vrai, mais comme vous le savez, il y a aussi des codes provinciaux sur les droits de la personne et une obligation nationale à cet égard. Peu importe le comité auquel nous décidons de confier le traitement de cette question, nous devons reconnaître les études pertinentes qui ont été produites par le comité sur la question. De plus, il a attiré l'attention sur ces questions à un moment très opportun pour le Sénat. De même, il s'agit d'une question à laquelle nous devrions réfléchir, car je ne sais pas quel comité du Sénat se consacre à l'étude des enjeux liés aux femmes, même si, selon moi, il s'agit d'une question très importante pour l'égalité entre les sexes.

La sénatrice Ringuette : J'exprime ce qui suit à voix haute, probablement pour favoriser la réflexion. De mon point de vue, lorsque je pense aux droits de la personne, oui, je les vois dans certaines parties des droits garantis par la Charte, mais je les vois aussi du point de vue de la théorie des droits fondamentaux de Maslow, qui sont l'accès à la nourriture, au logement et à un travail décent. Ils font tous partie du triangle de Maslow.

Je soumets simplement ces éléments à votre réflexion sur la question des droits de la personne au sein des comités. La question des droits de la personne est plus vaste que ce que nous considérons dans ce domaine, comme l'islamophobie, etc. La question est plus vaste, et j'espère que nous y réfléchirons. Les droits de la personne ne se limitent pas à l'identité.

[*Français*]

La sénatrice Mégie : J'ai deux commentaires. Le premier vise à appuyer l'intervention du sénateur Yussuff, qui posait la question : où pourrions-nous discuter de ces sujets? On va y réfléchir.

Mon deuxième commentaire porte sur le remaniement des titres. Lors de nos rencontres avec les différents présidents des comités, on a entendu à deux réunions différentes la proposition visant à faire un jumelage entre les titres de nos comités et ceux des comités de l'autre endroit. Cela pourrait aider à nous repérer quand on dit que tel projet de loi est étudié par tel comité. Est-ce une option envisageable? Ils ont beaucoup plus de comités que nous, mais est-ce qu'il y a moyen de faire un jumelage entre les comités qui ont des mandats à peu près semblables et trouver un nom qui s'apparente à ceux de la Chambre des communes?

The Chair: That idea comes up from time to time. My understanding — and maybe Ms. Anwar can answer this question — is that, in the House of Commons, committees are associated with departments, and their names change or stay the same depending on whether departments change. We don't name our committees after departments. We go by themes because we're the chamber of sober second thought. Ms. Anwar may have something to add on that?

Shaila Anwar, Clerk Assistant, Committees Directorate, Senate of Canada: Yes, that's right. House of Commons committee names reflect Government of Canada departments, whereas Senate committees have never really been tied to departments. That is an option, though.

Senator Mégie: Thank you.

The Chair: Thank you. Senator Cordy, did you want to add something?

[English]

Senator Cordy: I think the saddest part, when I look at the makeup of committees, the Social Affairs Committee is all women and I believe the Human Rights Committee is all women. That is unfortunate because social affairs and human rights should not be gender-specific.

I was a member of the Human Rights Committee for a number of years. I have not been a member in this new Parliament. The committee deals with a number of issues. They deal with domestic issues related to human rights. We have also looked internationally at Islamophobia. They did a great study on that and on the Rohingya in Myanmar. The testimony from Bob Rae is testimony that I will remember forever. Anti-Black racism was a huge study. They have also dealt with private members' bills — Bills C-55 and C-56. The list of private members' bills that they've dealt with is extensive.

To say that they are just doing studies is incorrect, although the studies they have done are excellent. Sometimes you tack it onto another committee. What was the committee you suggested earlier? Senator Batters said it would get lost. To put it as a subcommittee with a committee that is already one of the most overworked committees, I think, would do a disservice to human rights. I believe that it is a stand-alone committee.

La présidente : C'est une idée qui est revenue régulièrement à la table. Selon ce que je comprends — et peut-être que Mme Anwar pourra répondre à cette question —, à la Chambre des communes, les comités sont associés aux ministères et ils changent de nom — ou pas — en fonction des changements de ministère. Nous ne nommons pas nos comités en fonction d'un ministère. Nous sommes plutôt dans une thématique de sujets, étant donné que nous sommes la Chambre de second examen objectif. Mme Anwar veut peut-être ajouter quelque chose à ce sujet?

Shaila Anwar, greffière adjointe, Direction des comités, Sénat du Canada : C'est effectivement le cas. Le nom des comités de la Chambre des communes reflète plutôt les ministères du gouvernement du Canada, alors qu'au Sénat on n'a jamais vraiment été lié aux ministères. Toutefois, c'est un choix que l'on pourrait faire.

La sénatrice Mégie : Merci.

La présidente : Merci. Sénatrice Cordy, vous voulez ajouter quelque chose?

[Traduction]

La sénatrice Cordy : Je pense que le plus triste dans tout cela, lorsque je pense à la composition des comités, c'est que le comité des affaires sociales est entièrement composé de femmes et je crois que le Comité des droits de la personne est également entièrement composé de femmes. C'est regrettable, car les affaires sociales et les droits de la personne ne devraient pas être des questions sexospécifiques.

J'ai fait partie du Comité permanent des droits de la personne pendant quelques années, mais je n'en fais pas partie dans ce nouveau Parlement. Ce comité se penche sur plusieurs questions. Il traite notamment les questions nationales liées aux droits de la personne. Nous nous sommes également penchés sur l'islamophobie dans un cadre international. Ce comité a réalisé une excellente étude sur ce sujet, ainsi que sur les Rohingyas, au Myanmar. Je me souviendrai toujours du témoignage de M. Bob Rae. Le racisme contre les Noirs a également fait l'objet d'une étude approfondie. Le comité a également étudié des projets de loi d'initiative parlementaire, comme les projets de loi C-55 et C-56, et une longue liste d'autres projets de loi d'initiative parlementaire.

Cependant, il est faux de dire que ce comité ne fait que mener des études, même s'il a effectivement réalisé d'excellentes études. Il arrive que l'on confie ce dossier à un autre comité. De quel comité avez-vous parlé plus tôt? La sénatrice Batters a affirmé que la question se perdrait dans tout cela. Je pense qu'on nuirait à la question des droits de la personne si on la confiait à un sous-comité d'un comité qui est déjà l'un des comités les plus surchargés de travail. Je pense qu'elle devrait plutôt être traitée par un comité qui lui est propre.

The Human Rights Committee meets on Monday afternoons, which is a terrible time. With the new proposed agenda, it would still meet once a week. We have to look at some of the committees we've spoken of today. Fisheries and Agriculture would be other examples. What we have done is that instead of giving them two meetings a week, we've given them one three-hour meeting. I think that would help to alleviate many of the concerns we have about the amount of work that committees have.

Senator Black: I know it is not part of today's discussion, but I would like us to think about the efficacy and efficiency of three-hour meetings versus two-hour meetings. Do we need to talk to somebody about that? I know this is not the topic, but you brought it up. With three-hour committee meetings, I think we would lose people at the two-hour mark. I think we lose them either sitting there or they have other things. That is my personal opinion.

Senator Cordy: We have not had a fulsome discussion on that. I totally agree with your comment that it needs discussion.

[*Translation*]

The Chair: Just an aside on that. Senator Ringuette and Shaila Anwar put forward a proposal that we're looking at. We'll talk about it this week in our Progressive Senate Group committee. We can spend some time on that when we get back from the break.

Let's go to Senator Batters because we're going to discuss the Social Affairs Committee with respect to that theme.

[*English*]

Senator Batters: I wanted to bring up the fact that, on human rights, it isn't only the Charter of Rights and Freedoms that deals with human rights, of course; that is much more dealing with those rights that pertain, in particular, to government entities. Of course, in Canada, we also have the Canadian Human Rights Act and provincial human rights codes. That is an important part of the mix, too, which deals with situations that may not necessarily be related to just governments.

[*Translation*]

The Chair: Let's go to rule 12-7(11).

Le Comité permanent des droits de la personne se réunit le lundi après-midi, un moment très mal choisi. Selon le nouvel ordre du jour proposé, il se réunirait encore une fois par semaine. Nous devons nous pencher sur certains des comités dont nous avons parlé aujourd'hui. Le Comité permanent des pêches et des océans et le Comité permanent de l'agriculture et des forêts représentent d'autres exemples, car au lieu de leur donner deux réunions par semaine, nous leur avons donné une réunion de trois heures. Je pense que cette solution permettrait d'atténuer un grand nombre des préoccupations que nous avons soulevées au sujet de la charge de travail des comités.

Le sénateur Black : Je sais que cela ne fait pas partie de la discussion d'aujourd'hui, mais j'aimerais que nous réfléchissions au niveau d'efficacité des réunions de trois heures par rapport aux réunions de deux heures. Devrions-nous en parler à quelqu'un? Je sais que ce n'est pas la question à l'ordre du jour, mais vous l'avez soulevée. Si nous avions des réunions de comité de trois heures, je pense que nous perdrions des participants au bout de deux heures, soit parce qu'ils sont assis là pendant trop longtemps, soit parce qu'ils ont d'autres choses à faire. C'est mon opinion.

La sénatrice Cordy : Nous n'avons pas eu de discussion approfondie à ce sujet. Je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire qu'il faut en discuter.

[*Français*]

La présidente : À ce sujet, permettez-moi de faire une petite parenthèse. La sénatrice Ringuette et Shaila Anwar ont déposé un projet qui est à l'étude. Nous en discuterons cette semaine à notre comité, au Groupe progressiste du Sénat. Au retour de la relâche, nous pourrons consacrer un peu de temps à cette question.

La parole est à la sénatrice Batters, puis nous discuterons du Comité des affaires sociales par rapport à cette thématique.

[*Traduction*]

La sénatrice Batters : Je tenais à souligner qu'il n'y a pas que la Charte canadienne des droits et libertés qui traite des droits de la personne et que dans le cas de la Charte, il s'agit davantage de droits qui se rapportent, en particulier, à des entités du gouvernement. Bien entendu, au Canada, nous avons également la Loi canadienne sur les droits de la personne et les codes provinciaux des droits de la personne. Ce sont aussi des éléments importants, car ces instruments traitent de situations qui ne sont pas nécessairement liées seulement aux gouvernements.

[*Français*]

La présidente : Nous allons revenir à l'article 12-7(11).

[English]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, to which may be referred matters relating to social affairs, science and technology.

[Translation]

We've already said that the science and technology part will go with transport. Are there any other changes?

[English]

Senator Omidvar: Thank you, chair. I am grateful for your indulgence to accommodate my schedule.

If we agree in this committee to remove "Technology" from Social Affairs, and if the "Human Capital Committee" becomes a reality, then we have some space in this committee to think about restructuring it to focus on issues that are still really important for our nation — such as housing, immigration and citizenship, health and welfare, pensions, sport, cultural and heritage affairs, the arts and the bills we get for heritage days that have to be studied. We get an enormous amount of both government and private business. I would advocate for going on a diet, in a way, on this committee and putting a more doable framework and mandate around it.

The Chair: On that matter, I would like us to think more now about the structure of rule 12-7. Let me explain what I mean by that. Maybe it will open some doors to think more like what Senator MacDonald said in some ways — not to wipe the floor completely, but it could open some doors.

Let me explain. My comments, I will make them in English. I may repeat it in French if I'm not able to find the right word in English so that I am well understood.

When you look at our rule 12-7, all the committees are listed. There's no category of committees, even though — from this list — the first four are managerial committees. They are more questions about how we organize the house.

The other ones are thematic committees. Even within those thematic committees, we heard from the chair and deputy chair that some of these committees mostly do legislative work. They don't have much time for studies.

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, qui peut être saisi de toute question concernant les affaires sociales, la science et la technologie en général.

[Français]

On a déjà dit que la partie portant sur les sciences et la technologie irait avec le transport. Y a-t-il d'autres changements?

[Traduction]

La sénatrice Omidvar : Merci, madame la présidente. Je vous remercie de votre indulgence à l'égard de mon emploi du temps.

Si notre comité accepte de retirer la « technologie » du comité des affaires sociales et que le « comité du capital humain » devient réalité, cela nous donnera un peu plus de marge de manœuvre pour réfléchir à la restructuration de notre comité afin qu'il se concentre sur des questions qui demeurent fort importantes pour notre nation, telles que le logement, l'immigration et la citoyenneté, la santé et le bien-être, les pensions, le sport, les affaires culturelles et patrimoniales, les arts et les projets de loi que nous recevons sur des fêtes du Patrimoine qui doivent faire l'objet d'une étude. Notre comité est saisi d'une panoplie d'affaires gouvernementales et privées. Je proposerais de mettre notre comité au régime, si je puis dire, et de lui donner un cadre et un mandat plus réalistes.

La présidente : À ce propos, j'aimerais que nous réfléissions maintenant davantage à la structure de l'article 12-7. Permettez-moi de vous expliquer ce que j'entends par là. Cela permettra peut-être d'ouvrir certaines portes pour réfléchir davantage comme le sénateur MacDonald à certains égards. Nous pourrions ouvrir certaines portes, sans pour autant faire table rase.

Je m'explique. Je vais m'exprimer en anglais, mais je me répéterai peut-être en français si je ne trouve pas le mot juste en anglais, afin d'être bien comprise.

L'article 12-7 énumère tous les comités. Il n'y a pas de catégorie de comités, même si — d'après cette liste — les quatre premiers sont des comités de gestion. Ils sont davantage saisis de questions relatives à l'organisation de la Chambre.

Les autres sont des comités thématiques. Cela dit, la présidente et la vice-présidente nous ont dit que certains s'occupent tout de même majoritairement de questions législatives, ce qui ne leur donne pas beaucoup de temps pour leurs études.

Other committees, on the other hand, don't do much legislation. They do a lot of studies. We have the data on that. During the break next week, Ms. Anwar will be producing data on each specific committee with the percentage of hours done for legislative work and studies.

Having said that, we know, from the reality, that at least two committees could be called standing committees on legislative work on legal, constitutional or finance because with those two committees — Legal and Constitutional and Finance — most of the hours spent in committee are spent in relation to the legislative work that we do. Other committees also approach some of these, like Social Affairs.

We'll have the data for our next meeting, with the list of how many hours are spent proportionally for legislative work and studies. Why is it important? It is important because our mandate — our mission in the Senate — as senators, is to study legislation and then to propose some avenues to answer the needs of Canadians in terms of public policy. We could divide it into those two groups for committees.

If you look at what other senates in the world do, many senates are organized by recognizing the legislative, research and study work. They are organized by these two items. That could bring us some interesting ways to progressively transform our institution and to make our work more efficient.

The Rules we have recognize that committees can be legislative, special, thematic or managerial — they don't recognize the managerial item. Rule 12-10 talks about committees which can be special and legislative committees. Rule 12-10 is completely out of rule 12-7. If we organized our committees into one big chapter, 12-7, with four titles, we could start thinking in other ways.

Next week, when we have the data, maybe we will produce to you at the same time a stylistic way to think about our committees. Briefly, what I'm saying is that if we organize our work into having legislative committees — Legal, Finance — we could have a committee on legislative work for the economy, technology, communications or environment, natural resources and agriculture.

We could organize our legislative work into six big committees which would deal with government legislation, C bills and S bills. We could have a thematic committee that could meet, not necessarily every week, but every two weeks to do exclusively research-oriented work referred by the Senate.

D'autres comités ne traitent pas beaucoup de questions législatives, en revanche. Ils font beaucoup d'études. Nous disposons de données à ce sujet. Pendant la pause de la semaine prochaine, Mme Anwar produira des données sur chaque comité avec le pourcentage d'heures consacrées au travail législatif et aux études.

Cela dit, nous savons, en nous basant sur la réalité sur le terrain, qu'au moins deux comités pourraient être qualifiés de comités permanents sur le travail législatif en matière juridique, constitutionnelle ou financière. Les deux comités en question — Affaires juridiques et constitutionnelles et Finances — consacrent la majeure partie de leur temps au travail législatif. D'autres comités se penchent également sur certains de ces enjeux, dont le comité des affaires sociales.

Nous aurons les données lors de notre prochaine réunion. Nous aurons la liste du nombre d'heures consacrées proportionnellement au travail législatif et aux études. Pourquoi est-ce important? C'est important, car notre mandat — notre mission au Sénat — en tant que sénateurs consiste à étudier les projets de loi et à proposer ensuite des pistes de solution pour répondre aux besoins des Canadiens dans le domaine de la politique publique. Nous pourrions diviser les comités en deux groupes.

Si vous regardez ce que font les autres sénats dans le monde, vous verrez que beaucoup d'entre eux sont organisés de manière à reconnaître le travail législatif, de recherche et d'étude. Ils sont organisés en fonction de ces éléments. Une telle approche pourrait nous donner des moyens intéressants de transformer progressivement notre institution et de rendre notre travail plus efficace.

Notre règlement reconnaît que les comités peuvent être législatifs, spéciaux, thématiques ou de gestion. En fait, il ne reconnaît pas l'élément de gestion. L'article 12-10 traite de comités spéciaux et législatifs. Cet article est complètement indépendant de l'article 12-7. Si nous organisions tous nos comités en un seul grand chapitre dans l'article 12-7 avec quatre titres, nous pourrions commencer à réfléchir autrement.

La semaine prochaine, lorsque nous aurons ces données, nous vous présenterons peut-être en même temps une manière stylistique de penser à nos comités. En bref, ce que je veux dire, c'est que si nous organisons notre travail de sorte à avoir des comités législatifs — Affaires juridiques et Finances —, cela pourrait nous permettre d'en avoir également pour l'économie, la technologie, les communications, l'environnement, les ressources naturelles ou l'agriculture.

Nous pourrions diviser notre travail législatif en six grands comités qui s'occuperaient des projets de loi du gouvernement, de députés et de sénateurs. Nous pourrions avoir un comité thématique qui ne se réunirait pas nécessairement toutes les semaines, mais peut-être plutôt toutes les deux semaines, pour se

It could open us up to some changes without having our chairs of committees being completely shaken up because they would still have their committee to chair for special studies. It would be understood. If we were doing that, maybe we would enjoy more legislation. We would develop expertise in some committees about legislative work. Let's talk about that next week with the data we will have.

We will have to recognize the fact that over the last couple of years we have received more bills and have had more bills on our plate. The output each year is about the same. When you look at the data prior to 2018 and you look at the data now, we see that the bills that are tabled in the Senate have increased. We do roughly the same number of bills that we study in committee and that we report on in the Senate. In other words, time is limited. Even though we have a lot of bills, we cannot pass on the output or bring to the Senate more bills to be approved.

These are the kinds of issues we need to take into account when we revise this rule about all those committees. For the moment, the committees do receive bills and do studies. Sometimes, in some committees, there is tension between bills that we receive and the study we do in committee. Maybe this tension is not creative.

If we do recognize that legislative work could be done — we could be organizing our work differently — maybe it will give us oxygen to do the research and the study of bills.

Senator Yussuff: On behalf of the committee, is it possible to ascertain how much of the committee's time is spent on government bills, private members' bills and also on studies? If we could segregate it, it would give us a better appreciation for where the time is spent so we could have that as part of our thinking on how we may want to consider it.

Ms. Anwar: To let you know, we're putting together statistics for each of the committees on the number of meetings, hours and witnesses for government bills, other bills, pre-studies and special studies for the last two fiscal years. Then we're comparing it to the 2018-19 fiscal year because the pandemic years are not reflective of the normal work. We keep those statistics anyway. Breaking it down by committee takes longer, which is why it wasn't ready for today.

consacrer exclusivement à des travaux de recherche renvoyés par le Sénat.

Cela pourrait nous permettre d'apporter certains changements sans pour autant déstabiliser les présidents de comités entièrement. Ils auraient toujours un comité à présider pour les études spéciales. Ce serait compris. Si nous procédions de la sorte, nous pourrions peut-être traiter plus de projets de loi. Certains comités développeraient une expertise législative. Reparlons-en la semaine prochaine lorsque nous aurons les données.

Il nous faudra reconnaître que nous avons reçu plus de projets de loi et que nous en avons traité davantage au cours des deux dernières années. La production est à peu près la même chaque année. Si l'on examine les données antérieures à 2018 et les données actuelles, on constate qu'il y a désormais plus de projets de loi déposés au Sénat. Nous traitons à peu près le même nombre de projets de loi, et nous les étudions en comité avant d'en faire rapport au Sénat. Tout cela pour dire que le temps est limité. Même si nous avons beaucoup de projets de loi, nous ne pouvons pas outrepasser la production ou en présenter davantage au Sénat aux fins d'approbation.

C'est le genre de questions que nous devons prendre en compte lorsque nous révisons ce règlement sur les comités. Pour l'instant, les comités reçoivent des projets de loi et mènent des études. Parfois, dans certains comités, il existe une certaine tension entre les projets de loi reçus et les études menées. Cette tension n'est peut-être pas créative.

Si nous reconnaissions qu'il est possible de faire ce travail législatif — en organisant notre travail différemment, par exemple —, cela nous donnera peut-être l'oxygène nécessaire pour mener des recherches et étudier des projets de loi.

Le sénateur Yussuff : Au nom du comité, est-il possible de déterminer quelle part du temps du comité est consacrée aux projets de loi du gouvernement, aux projets de loi des députés et aux études? Si nous pouvions faire cette distinction, cela nous donnerait une meilleure idée de l'emploi du temps et nous permettrait de réfléchir à une approche possible.

Mme Anwar : Pour votre information, nous sommes en train de recueillir des statistiques pour chacun des comités sur le nombre de réunions, d'heures et de témoins pour les projets de loi du gouvernement, les autres projets de loi, les études préalables et les études spéciales des deux derniers exercices. Nous les comparerons ensuite à l'exercice 2018-2019, car les années de pandémie ne reflètent pas le travail normal. Nous conservons ces statistiques de toute façon. La ventilation par comité prend plus de temps, et c'est pourquoi nous n'avons pas pu vous donner ces statistiques aujourd'hui.

[*Translation*]

The Chair: If there are no further comments for now, we can talk about our last standing committee, which we haven't discussed. It's very important, but I was worried about the time.

Here's what it says in the Rules:

12-7. (17) the Standing Senate Committee on National Security, Defence, and Veterans Affairs, to which may be referred matters relating to national security, defence and veterans affairs generally.

As you know, this committee meets on Mondays. There's also a very important subcommittee to that committee, the Subcommittee on Veterans Affairs.

[*English*]

Senator Yussuff: I've been on this committee pretty much since I came to the Senate. Our time is mixed when we have legislation. Recently, did Bill C-20. Before that, we were studying a number of other bills. We also spent a lot of time on a significant study on Arctic security that took a bit more than a year and we produced a report.

I also sit on the Subcommittee on Veterans Affairs, an active subcommittee. It produced a study on how we deal with challenges that our veterans are dealing with in regard to issues of trauma from war. We produced a study on the use of psychedelics that might help in that regard. Leading up to the start of the Senate again, we're now looking at doing a study on homelessness for veterans. This committee met last night and spent three hours of our time. We're looking at the Ukrainian situation and assessing what's going on there in cybersecurity, and so on.

The committee is quite busy. A good part of our work is not so much on legislation but in doing other studies that are equally important for current issues faced by the nation.

[*Translation*]

The Chair: I think most of the concerns had to do with the Subcommittee on Veterans Affairs. When the chairs were here, they asked us to increase the size of the Subcommittee on Veterans Affairs so it could be more representative of the regions.

[*English*]

Senator Ringuette: I find the mandate is pretty good with regard to restrictions and I find it's very focused.

[*Français*]

La présidente : S'il n'y a pas d'autre commentaire pour l'instant, on pourrait revenir sur notre dernier comité permanent, dont on n'a pas discuté. Il est très important, mais j'étais préoccupée par le temps.

Voici l'extrait du Règlement :

12-7. (17) le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale, de la défense et des anciens combattants, qui peut être saisi de toute question concernant la sécurité nationale, la défense et les anciens combattants en général.

Comme vous le savez, ce comité se réunit les lundis; il y a aussi un sous-comité très important par rapport à ce comité, qui est le Sous-comité des anciens combattants.

[*Traduction*]

Le sénateur Yussuff : Je fais partie de ce comité depuis mon arrivée au Sénat. Notre temps est partagé lorsque nous devons traiter de projets de loi. Récemment, nous avons étudié le projet de loi C-20. Nous en avons étudié d'autres avant cela. Nous avons également consacré beaucoup de temps à une étude importante sur la sécurité dans l'Arctique, qui a duré un peu plus d'un an et a donné lieu à un rapport.

Je siège également au Sous-comité des anciens combattants, un sous-comité actif. Il a produit une étude sur la manière dont on traite les défis liés aux traumatismes de guerre auxquels nos vétérans font face. Nous avons mené une étude sur l'utilisation des psychédéliques qui pourraient être utiles à cet égard. À l'approche de la reprise des travaux du Sénat, nous envisageons maintenant de mener une étude sur l'itinérance chez les anciens combattants. Le comité s'est réuni pendant trois heures hier soir pour en discuter. Nous étudions aussi la situation en Ukraine et évaluons ce qui s'y passe en matière de cybersécurité, notamment.

Le comité est plutôt occupé. Nous consacrons une bonne partie de nos travaux non pas sur des projets de loi, mais sur d'autres études tout aussi importantes qui traitent d'enjeux d'actualité qui concernent notre nation.

[*Français*]

La présidente : Je crois que les préoccupations étaient surtout liées au Sous-comité des anciens combattants. Lorsque les présidents ont comparu, ils nous ont demandé d'augmenter la taille du Sous-comité des anciens combattants, pour qu'il soit plus représentatif des régions.

[*Traduction*]

La sénatrice Ringuette : Je trouve que le mandat est assez bon en ce qui concerne les restrictions. Il est très ciblé.

My comment is not with regard to the mandate. We've heard time and again about the difficulty of meetings, although most of the time they're four-hour meetings. Ms. Anwar has the data which indicates that most committees meet for three hours at the most, even though they have four hours to meet. The difficulty is in having broader geographic representation if it's on a Monday.

The Chair: We'll take that into consideration.

Senator Omidvar: Perhaps you could help clarify my confusion, Madam Chair. When we talked about the Social Affairs Committee, you indicated that we were going to move away from mandates and talk about structure and therefore —

The Chair: It's just that no one was talking about the structure.

Senator Omidvar: We are now back to talking without mandates?

The Chair: It's specifically for National Defence. When we talk about structure, there were no words, no comments, no end. Instead of saying, "The meeting is terminating," we forgot about it.

Senator Omidvar: Thank you.

The Chair: Do you have any comments on the structure? We are back on the structure because I think we've said all we can about the mandate. We heard you. We'll have a draft of the modifications of rule 12-7. We'll include 12-10 in it and we'll be discussing the whole thing, mandate and structure, with data about what the committee does in terms of legislative work versus study work. I think that's an important consideration because we have a lot of bills and for the moment we don't have time to look at all of that.

Maybe we have to reorganize our work so that we are more balanced between our two missions, which is the study of legislation and the study of topics that are important for Canadians. Instead of talking about rule 12-7 as we did, let us discuss it within subdivisions where you have managerial committees, legislative committees and thematic committees. We may have room to have special committees eventually — that is, once in a while.

That's the approach I want to bring to you next week. Maybe it will be easier then to have a fresh look at our titles, especially when we look at the legislative aspect of our work.

Look at what other countries do. Those that I've looked at proceed largely with dividing or underlining their legislative work and their research work. That could be an interesting option to look at.

Mon commentaire ne concerne pas le mandat. Nous avons entendu maintes fois parler de la difficulté des réunions, bien qu'il s'agisse de réunions de quatre heures la plupart du temps. Mme Anwar dispose de données qui indiquent que la plupart des comités se réunissent pendant trois heures maximum, même s'ils disposent de quatre heures. Le problème, c'est plutôt qu'il est difficile d'avoir une représentation géographique plus large si la réunion a lieu un lundi.

La présidente : Nous en tiendrons compte.

La sénatrice Omidvar : Je suis perplexe, madame la présidente. Peut-être saurez-vous m'éclairer. Lorsque nous parlons du Comité des affaires sociales, vous avez dit que nous allions nous éloigner des mandats et parler de structure et donc...

La présidente : C'est juste que personne ne parlait de la structure.

La sénatrice Omidvar : Nous en revenons maintenant à parler des mandats?

La présidente : Il est uniquement question du Comité de la défense nationale ici. Lors de la discussion sur la structure, il n'y a pas eu de commentaires. Nous n'avons pas mis fin à la réunion; nous avons fait un oubli.

La sénatrice Omidvar : Merci.

La présidente : Avez-vous des commentaires à faire sur la structure? Nous y revenons parce que je crois que nous avons tout dit sur le mandat. Nous vous avons entendus. Nous vous fournirons une proposition de modification à l'article 12-7. Nous y inclurons l'article 12-10 et nous discuterons de tout cela, du mandat, de la structure et des données sur la proportion du travail législatif par rapport aux études en comité. Je pense qu'il est important de se pencher sur la question, parce que nous avons beaucoup de projets de loi, mais le temps nous manque pour les étudier en ce moment.

Peut-être devrions-nous réorganiser notre travail afin de mieux équilibrer nos deux missions, à savoir l'étude de projets de loi et l'étude de sujets importants pour les Canadiens. Au lieu de parler de l'article 12-7 comme nous l'avons fait, envisageons des subdivisions, c'est-à-dire des comités de gestion, des comités législatifs et des comités thématiques. Nous pourrions peut-être avoir des comités spéciaux un jour, enfin, de temps en temps.

Voilà l'approche que je souhaite vous présenter la semaine prochaine. Peut-être sera-t-il alors plus facile d'avoir un regard neuf sur nos titres, en particulier lorsque nous en viendrons à examiner l'aspect législatif de notre travail.

Regardez ce que font les autres pays. La plupart de ceux que j'ai étudiés divisent ou soulignent leur travail législatif et leur travail de recherche. Il pourrait être intéressant d'étudier cette option.

If there are no comments, we will give you some specific details next week. Hopefully, we'll be able to send this to you beforehand because we'll be on a break next week. Thank you.

(The committee adjourned.)

S'il n'y a pas de commentaires, nous vous donnerons les détails la semaine prochaine. Nous espérons pouvoir vous envoyer tout cela à l'avance grâce à la pause de la semaine prochaine. Merci.

(La séance est levée.)
